

BULLETIN *municipal*

JANVIER
2026

N°131



| DOSSIER ► P. 15

- *Le gymnase du pré de l'eau à nouveau opérationnel*
- *Un gymnase double face*

SOMMAIRE

► Informations Mairie

Le marché de Noël a fêté ses 10 ans !	P. 4
Cérémonie du 11 novembre 2025	P. 5
Au revoir Anna, bonjour Pascale	P. 5
Travaux	P. 6-7
Rappel sur les escroqueries	P. 7
Le lauréat du legs Baffert	P. 7
Le budget primitif 2026	P. 8-9

► Vie locale

Tribune minorité	P. 10
Téléphonie mobile 2G et 3G	P. 11

► Informations CCAS

Après-midi festive avec les seniors	P. 12
Le Bonimobus	P. 12
Sortie cinéma pour les seniors	P. 13
Visite des seniors au château de Vizille et au musée de la Combe de Lancey	P. 13

► Portrait

Florence Duneigre, l'énergie du karaté	P. 14
--	-------

► LE DOSSIER

- Le gymnase du Pré de l'eau	P. 15-16
à nouveau opérationnel	
- Un gymnase double face	P. 17

► Évènements

Évasions intérieures à la Maison des Arts	P. 18
Le salon des arts contemporains	P. 18
Exposition photos le long de la route de la Doux	P. 19

► Vos Photos P. 20-21

► Jeunesse et Scolaire

Dans les coulisses des vacances Évasion	P. 22
Noël aux chavannes	P. 23
Les ateliers de Noël intergénérationnels	P. 23

► Piscine

Aquabike : une activité qui séduit !	P. 24
--	-------

► Environnement

Lutte contre la pollution des mégots	P. 25
Collaboration exemplaire autour d'un chêne !	P. 25
15 ^{ème} fête du miel et de la nature	P. 26
Étang "Pescadou" : une reconversion au service de la transition écologique communale	P. 27

Ferme communale : une année marquée par des travaux d'amélioration et d'agrandissement	P. 27
--	-------

► Médiathèque Saint-Exupéry

Quelques temps forts à la médiathèque	P. 28
---	-------

► Les associations P. 29 à 35

NAISSANCES

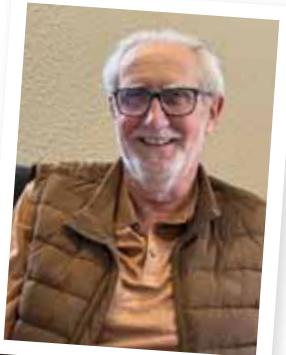


• Ambre DA SILVA
le 15 juillet 2025
• Eloi MONIER
le 17 septembre 2025
• Lana SECHET
le 27 septembre 2025

• Léon GUILLERMOU
le 8 novembre 2025
• Alexandre CERVANTES COLLADO
le 7 octobre 2025

• Émile WINTZ
le 12 décembre 2025

LE MOT DU MAIRE



Le mandat de six années que vous m'avez confié en 2020 s'achève dans quelques semaines. Un mandat compliqué, qui (rappelons-nous) a commencé par une maladie désormais mondialement connue et qui a déclenché plusieurs confinements. Les projets n'avaient alors pas pu démarrer comme espérés. Ces mauvais souvenirs auraient pu suffire, mais il a fallu affronter deux incendies majeurs : celui de la toiture du gymnase de la Maison du Pré de l'eau, le 14 juin 2021, et celui de la place Robert Schuman, le 14 avril 2024. Les difficultés ont été surmontées, et la feuille de route du Conseil municipal suivie malgré tout. Le Dossier du bulletin vous replongera dans l'historique du gymnase du Pré de l'eau, avec quelques images du nouveau gymnase et de son inauguration pour les Vœux du Maire à la population. Par ailleurs, les familles de la place Robert Schuman vont bientôt pouvoir se réinstaller, dans le sillage des commerçants. Des souvenirs douloureux vont donc faire place à des souvenirs plus heureux.

Deux autres constructions principales ont été proposées au cours du mandat, celle de la nouvelle Maison Pour Tous (décembre 2023), et celle du centre de loisirs du Tartaix (février 2025). Il faut aussi ajouter la future école maternelle (hors programme) dont la première

pierre a été posée le 17 décembre dernier, et qui cherche encore son nom. Nous attendons vos propositions avant le 15 février ! L'école maternelle sera disponible pour la rentrée de septembre 2027.

Du côté des activités et manifestations, le dernier trimestre 2025 a reçu son lot d'expositions, que ce soit pour des peintures, sculptures ou même un Salon d'art contemporains à la Maison des Arts. Les séniors n'ont pas été oubliés non plus avec l'après-midi festive, la sortie et la remise des colis qui continuent chaque année. Mais surtout un grand Marché de Noël, le premier week-end de décembre, avec un nombre de visiteurs qui a largement augmenté par rapport aux autres années, spécialement le vendredi soir. L'ensemble des commerçants était très heureux de participer à ce magnifique marché.

Je termine ce dernier éditorial avec ce rappel des dates des élections municipales.

Elles auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

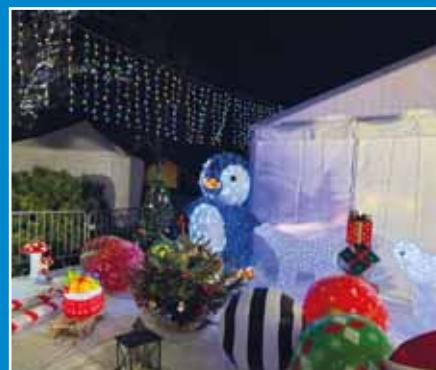
Le conseil municipal se joint à moi pour vous présenter ses vœux pour cette nouvelle année.

 Dominique Bonnet,
Maire de Montbonnot-Saint-Martin

LE MARCHÉ DE NOËL A FÊTÉ SES 10 ANS!

Cinquante-six exposants rassemblant une grande quantité de spécialités, textile, bijoux, meubles en bois, alimentation..., il y en avait pour tous les goûts et pour toutes les bourses. Un public toujours aussi nombreux voir plus nombreux que les années précédentes a pu déambuler parmi tous les stands, pour le plaisir des yeux mais aussi pour acheter le petit souvenir ou le petit cadeau. Les huîtres, les escargots, le foie gras, le vin, la bière, le chocolat et les panettones, chacun a pu profiter d'un moment de dégustation. Les deux stands de restauration assise n'ont eux aussi pas désempli. Des diots, des frites, des crêpes à foison, saumon, boîte chaude... les tables étaient remplies. À tout cela se sont ajoutées les animations musicales. Salomé et les musiciens de l'AMZOV, la batukavi, l'ensemble de Jazz Band New ont rythmé les après-midis et soirées. Sans oublier le magnifique feu d'artifice du samedi soir. Rendez-vous à l'année prochaine pour la 11^{ème} édition pour laquelle déjà de nombreux exposants ont prévu de revenir.

 Gilles Farrugia, Maire-adjoint



UNE TROUPE MÉDAILLÉE



Lors du marché de Noël, un événement un peu particulier s'est déroulé samedi soir. Une médaille de la ville a été remise à Willy Lavastre, coordinateur de la Batukavi présente pour animer le marché. Cette médaille récompense l'ensemble du projet, qui comporte une partie éducative auprès des jeunes, au-delà de la prestation musicale. Ce sont 150 à 220 représentations qui sont données chaque année. Le groupe est principalement constitué d'une soixantaine d'enfants et adolescents des quartiers populaires de la Villeneuve à Grenoble et Échirolles. L'objectif est de lutter contre les idées reçues, revaloriser l'image de ces quartiers et renforcer la fierté d'appartenance. Cette médaille récompense et encourage à continuer ce travail. La Batukavi anime depuis plusieurs années le carnaval au mois de mars.

 Ludovic Chataing, Service communication

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2025



La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée au square de la Paix. Un public très nombreux était présent. Jeunes et moins jeunes, élèves, parents, élus, de l'École des pupilles de l'Air et de l'Espace (EPAE), ont écouté le message de Madame Catherine Vautrin, ministre des Armées et des Anciens combattants et de Madame Alice Rufo, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens combattants. Cette cérémonie était accompagnée par la fanfare et la chorale de l'EPAE. Suite au dépôt des trois gerbes, anciens combattants, EPAE, mairie, la fanfare de l'EPAE a joué « entre terre et mer », la chorale a chanté la Marseillaise et « Verdun ».

La cérémonie s'est poursuivie pour écouter le discours de monsieur le maire. Discours qui s'est terminé en évoquant la disparition de Vincent Malerba, dernier témoin isérois des camps nazis. Figure de la Résistance grenobloise, Vincent Malerba s'est éteint à 100 ans, laissant derrière lui une mémoire vivante des heures les plus sombres de notre histoire. Cette cérémonie était aussi l'occasion de rappeler le combat que nous devons mener, et avant tout le combat des idées, des valeurs.

Un vin d'honneur a clôturé cette très belle manifestation.

 **Dominique Bonnet,**
Maire de Montbonnot-Saint-Martin

AU REVOIR ANNA, BONJOUR PASCALE

Anna Dumée, la directrice de notre CCAS, vient de prendre sa retraite après plus de 42 années passées parmi nous.

Elle a connu différents services au sein de notre collectivité, et elle dirigeait le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) depuis maintenant 35 ans. Efficace, attentive aux autres, soucieuse du bien-être des habitants pouvant être dans le besoin, aimée de nos aînés qu'elle sait chouchouter, toujours discrète face aux situations parfois difficiles qu'elle rencontrait dans l'exercice de sa mission, elle a toujours su adapter et faire évoluer le fonctionnement de ce CCAS pour répondre aux nombreux besoins des habitants le nécessitant : logement, santé, difficulté de la vie, coup de pouce, activités pour les seniors (visites, repas, jeux du mardi, sortie cinéma, bonimonbus,...), soutiens aux associations.

Sa présence, son travail minutieux, son empathie naturelle et bienveillante ont permis de trouver beaucoup de solutions pour beaucoup d'entre nous. Elle a tissé beaucoup de lien social et il est évident qu'elle restera une figure de notre commune. Mais elle mérite maintenant de pouvoir plus penser à elle et de pouvoir profiter de sa nouvelle vie de jeune retraitée. Un grand merci pour toutes ces années au service de notre population. Nous aurons le plaisir de la recroiser souvent dans les chemins de Montbonnot-Saint-Martin.

Avec l'arrivée de Pascale Goddon pour lui succéder à la tête du CCAS, elle part l'esprit serein : Elle sait, pour avoir participé à son recrutement et avec un temps passé ensemble pour transmettre le témoin, que la passation sera bien assurée et que le CCAS sera toujours un lieu d'écoute, de solutions, de solidarité, de petites ou grandes attentions apportées à tous.

Pascale Goddon connaît bien le fonctionnement d'un CCAS pour y avoir exercé des responsabilités à Saint-Martin-d'Hères ou à Grenoble. Elle souhaitait quitter les « grosses structures » pour une proximité plus grande avec la population que peuvent offrir les communes à taille humaine. Son sourire, sa connaissance des rouages un peu complexes de l'action sociale, son sens de l'accès aux droits pour tous, sa très grande capacité d'écoute et sa nature bienveillante seront autant d'atouts pour assurer la continuité d'un très bon service à la population.

Encore merci Anna et bienvenue Pascale.



 **Patrick Descharrières, Adjoint aux ressources humaines**

TRAVAUX

Fermeture du passage souterrain

Revenons un peu en arrière ! Nous sommes conscients depuis de longs mois, pour ne pas dire plusieurs années, que ce passage souterrain reliant le chemin des Cantines au chemin de la Croix Verte est important et permet une liaison différente pour se rendre sur Inovallée. Nous avions plusieurs choix possibles : soit le mettre en alterné puisque le flux était pendulaire (route de Domène vers Inovallée le matin et Inovallée vers route de Domène le soir), soit mettre en « chaucidou » une voie voiture et une piste mode doux de chaque côté. Le Smmag souhaitait réserver cette voirie aux vélos et aux piétons. Ils nous ont donc demandé de faire une expérimentation permettant de quantifier l'augmentation de trafic sur les autres voiries. Des comptages ont été faits. Vue la multiplicité des appels et des mails reçus faisant état des désagréments occasionnés par cette fermeture et notamment le doublement de temps pour se rendre au travail et pour rentrer chez soi, la décision logique a été de raccourcir cette expérimentation et de rouvrir le passage souterrain.

Ecole maternelle

La décision prise en 2022 par la Mairie de construire une nouvelle école maternelle était soumise à l'acquisition du terrain. Dès que celui-ci est devenu propriété communale (en 2023), le concours d'architecte a été lancé. Le choix fait (en 2024), l'appel d'offres aux entreprises est parti (juillet 2025), et dès le choix effectué par la commission d'appel d'offres, les travaux ont commencé. Premier temps : les VRD (Voiries et Réseaux Divers) et la fabrication de la plateforme. Tout de suite ont suivi la mise en place des 163 pieux qui, vue la qualité du terrain (tourbe) sont nécessaires pour supporter « le poids » de l'école. La source existante a été maintenue en fonction, malgré quelques soubresauts lors des travaux initiaux. Les travaux se poursuivent par les fondations et les VRD, puis viendra la maçonnerie. Vous serez tenus informés au fur et à mesure de l'avancée.

Cette école n'ayant pour le moment pas encore trouvé de nom, nous faisons appel aux Bonimontains ! Aidez-nous à lui trouver un nom. On attend vos propositions avant le 15 février 2026 à communication@montbonnot.fr



École maternelle



PAV semi enterrés



Gymnase Pré de l'Eau



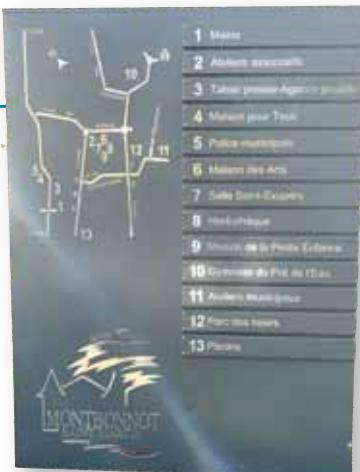
Gymnase Pré de l'Eau

PAV semi-enterrés

Comme nous l'avions dit, les Points (Voiries et Réseaux Divers) (PAV) ont été installés « en aérien » pour valider l'emplacement. Une fois cet emplacement jugé définitif, un maximum seraient semi-enterrés. C'est pourquoi, fin 2025, les PAV du chemin des Claverins et de Tempologis ont été semi enterrés complétant ceux déjà fait.

Gymnase Pré de l'Eau

Voilà qui est fait ! Après 42 mois d'attente pour régler les problèmes d'assurance et 11 mois de travaux, un nouveau gymnase est apparu à la place du trou béant. Cette construction exemplaire au niveau environnemental par son isolation (laine de bois), son ossature bois, son chauffage (géothermie), son éclairage (led), ses panneaux photovoltaïques, son isolation acoustique, son toit terrasse végétalisé, va pouvoir répondre autant aux associations sportives que culturelles, qui auront ainsi un superbe écrin pour s'exprimer.



Totem

Totems

Afin que nos commerces et nos bâtiments communaux soient plus facilement repérés, de nouveaux totems ont été installés aux entrées de notre commune et aussi aux abords des différentes zones commerciales. Chaque commerce a été contacté afin d'apparaître sur le totem sous réserve de l'achat d'un cartouche avec son nom.

Gilles Farrugia, Maire-adjoint

RAPPEL SUR LES ESCROQUERIES

Sur internet ou par téléphone, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires. Si vous recevez un appel d'un soi-disant conseiller bancaire vous affirmant que vous avez été escroqué sur votre compte bancaire, restez sur vos gardes. S'il vous demande votre numéro de compte ou votre code confidentiel de carte bleue ce n'est pas normal ! Il s'agit d'une tentative d'escroquerie. S'il vous propose de venir chercher votre carte bancaire à votre domicile, refusez ou appelez immédiatement la gendarmerie. Plus d'informations sur le site du gouvernement : cybermalveillance.gouv.fr



LE LAURÉAT DU LEGS BAFFERT



Une réception a été organisée le jeudi 11 décembre afin de remettre au lauréat du legs Baffert, Mathieu Lachartre, un chèque de 1000 € selon les volontés de Monsieur Baffert qui a légué à la commune en 1947 un immeuble à Grenoble. Outre le caractère social de ce logement, Monsieur Baffert a voulu que soient récompensés chaque année, grâce aux ressources du legs, deux jeunes de la commune pour leur engagement personnel. Cette année, un seul jeune répondant aux critères d'attribution d'un engagement

bénévole dans la vie associative, humanitaire ou en faveur de personnes en difficulté durant une période continue a pu être récompensé. Mathieu Lachartre s'est engagé très tôt dans le bénévolat durant ses années passées chez les scouts de France en participant à des collectes pour la Banque alimentaire. Lors de ses études à l'école de Management de Lyon, il a poursuivi le bénévolat en distribuant chaque semaine pendant 18 mois des biens essentiels dans une épicerie sociale à l'Armée du salut. Au sein du ski-club de son école, il a participé à l'organisation de séjours à la montagne pour des enfants issus de quartiers défavorisés. Il s'est également engagé aux Petites Cantines, un réseau de cantines de quartier pour développer du lien de proximité et lutter contre

l'isolement social, en participant à la préparation de repas partagés pendant deux ans. La liste des engagements de Mathieu est longue. Le jury composé du Maire, du curé de la paroisse, d'un père et d'une mère de famille et d'élus a décidé à l'unanimité de le désigner lauréat du legs.

Toutes nos félicitations à ce nouveau lauréat.



Marie-Béatrice Mathieu Adjointe aux affaires sociales et Anne-Valérie Davo, Responsable du pôle PAVC



LE BUDGET PRIMITIF 2026

Au stade d'un budget primitif voté en décembre, sans la reprise des résultats de l'exercice précédent puisqu'encore inconnus, il convient de le comparer avec le BP 2025, voté à la même période de l'année dernière. **Cette comparaison révèle une grande stabilité dans les écritures.**

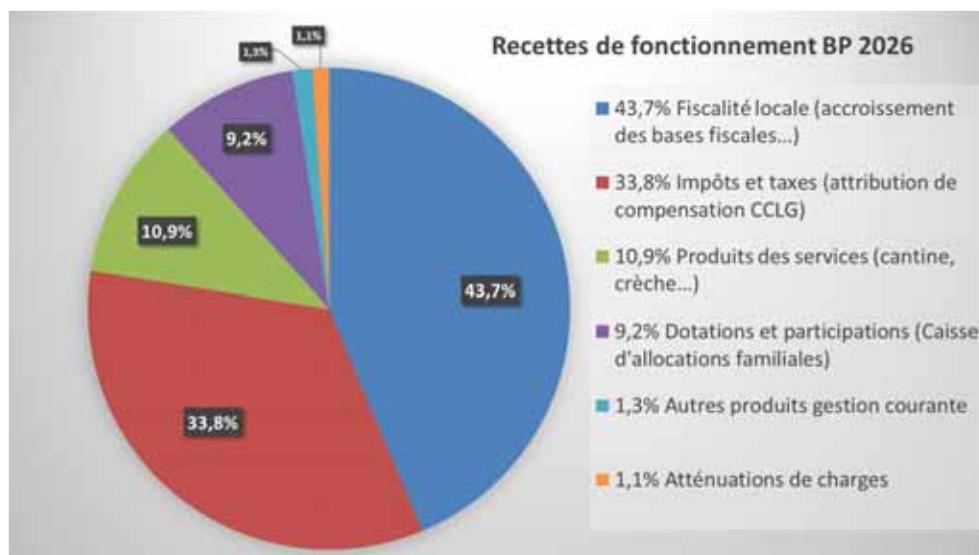
En effet, en recettes de fonctionnement, les réductions massives annoncées des subventions qui nous sont attribuées habituellement par le Département, la Région et l'Etat sont heureusement intégralement compensées par le dynamisme de notre fiscalité locale, grâce à la progression de nos bases fiscales, sans pour autant que nos taux communaux votés par le conseil municipal n'aient été augmentés, **et ce pour la quinzième année consécutive.**

En dépenses de fonctionnement, les augmentations massives des prélèvements effectués par l'Etat sur les collectivités

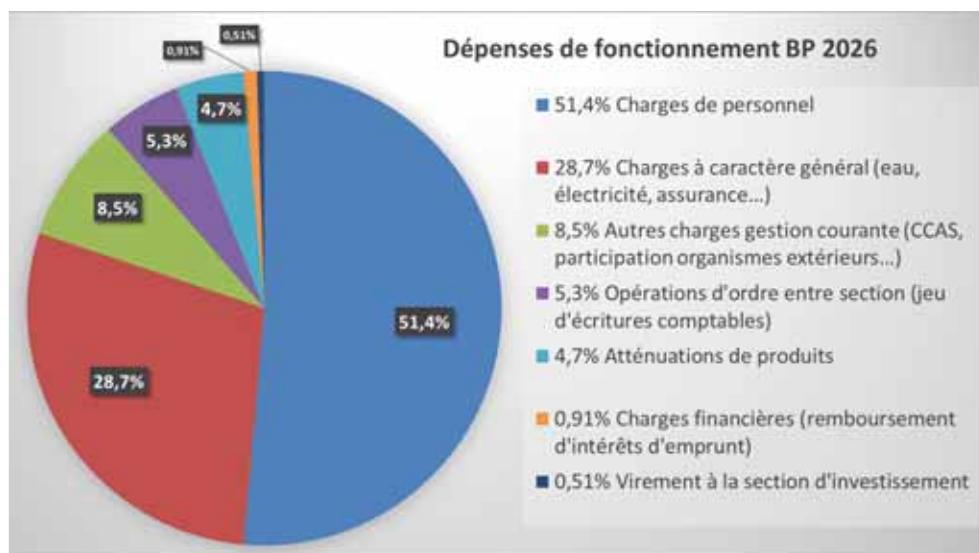
territoriales, sont totalement compensées grâce aux économies très importantes réalisées suite aux nombreux travaux d'amélioration de nos bâtiments publics, beaucoup plus vertueux et économies, énergétiquement parlant, mais aussi grâce aux efforts faits par nos services municipaux, tant dans la diminution de nos charges à caractère général que pour nos dépenses de personnel maintenues au même niveau que celles de l'année dernière.

Ainsi, la section de fonctionnement de notre budget dégage un excédent prévisionnel très voisin en montant, de celui de l'année dernière. Pour ce qui concerne la section d'investissement en dépenses, en raison des échéances électorales de mars 2026, aucune opération nouvelle n'a été décidée, seules celles déjà engagées (Cf. liste en annexe), qu'il convient de continuer, ont été inscrites, ce qui aboutit à une

RECETTES DE FONCTIONNEMENT BP 2026 TOTAL 11 033 201 €



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT BP 2026 TOTAL 11 033 201 €



réduction drastique du montant de la section qui s'affiche à 5,8 millions d'euros contre 9,6 l'année dernière. En recettes, par voie de conséquence, la part de l'emprunt d'équilibre diminue en proportion et entraîne ipso facto, l'augmentation de la part de nos recettes propres, autofinancement, fiscalité indirecte et autres subventions d'investissement.

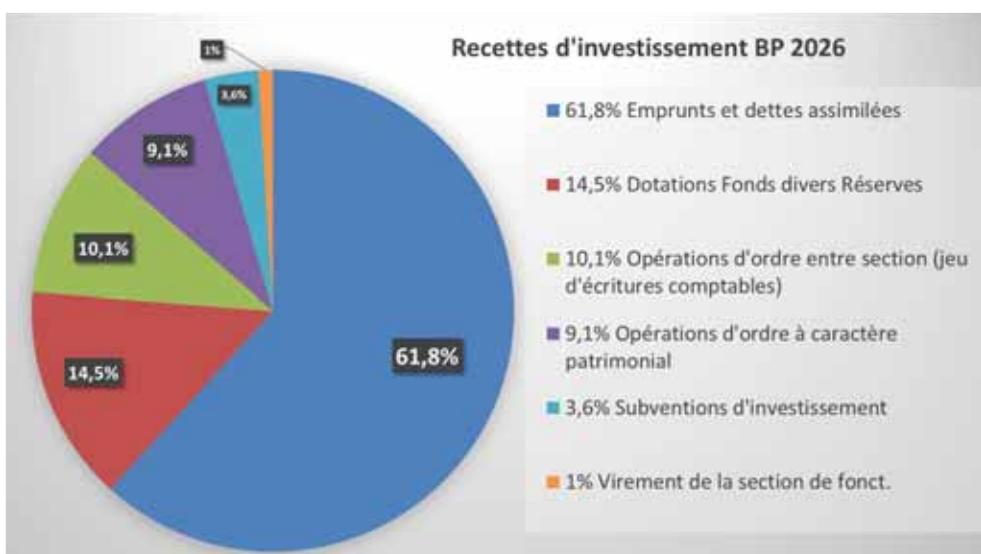
En conclusion, ce dernier budget primitif du mandat est naturellement un budget d'attente qui devra être complété par un budget supplémentaire intégrant les résultats de l'exercice précédent et voté par la nouvelle majorité qui sortira des urnes au terme des élections municipales à venir.

 Jean-François Clappaz
Adjoint aux finances

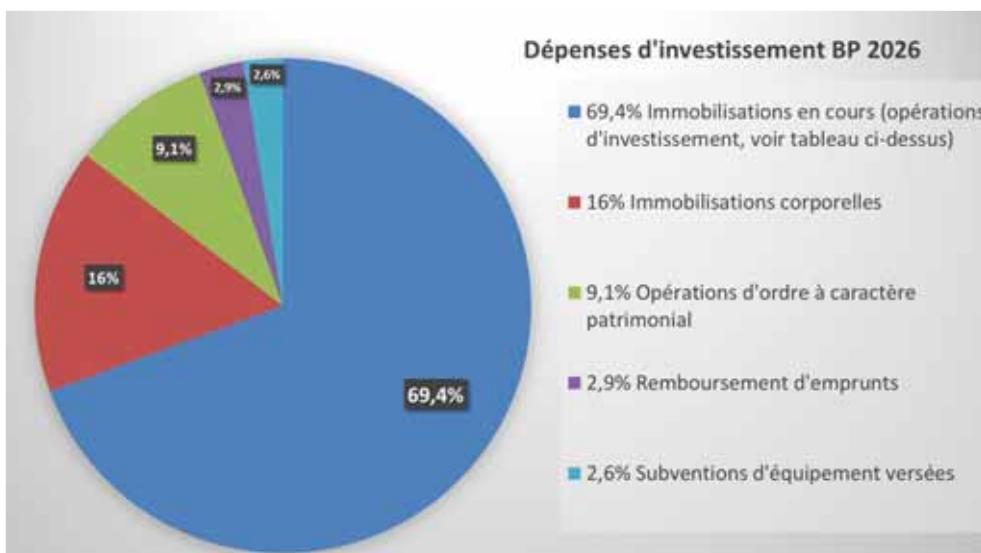
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT 2026

Aménagement du parc des loisirs	10 000,00 €
Nouvelle école maternelle	2 680 000,00 €
Extension ferme communale	200 000,00 €
Rectification du virage des Semaises – RD 11 Doux	400 000,00 €
Conteneurs semi-enterrés	100 000,00 €
Immeuble Abbé Grégoire	615 000,00 €
TOTAL GÉNÉRAL	4 005 000,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT BP 2026 TOTAL 5 816 564 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT BP 2026 TOTAL 5 816 564 €





VIE LOCALE

TRIBUNE MINORITÉ

Être conseiller municipal de la minorité, c'est un peu comme jardiner dans un terrain qui n'est pas à soi : on avance par petites touches, on plante des idées, on arrose des propositions, et parfois (miracle) ça pousse ! Pendant le mandat, notre rôle est de questionner, proposer, veiller et rappeler qu'une décision peut toujours être améliorée. Dans les commissions, on porte la voix des habitants peu concertés, on plante leurs idées, on taille les excès avec bon sens. Bref, on cultive la démocratie... une petite pousse à la fois.

Quelques exemples : Tarification des services de cantine (Alain), Sauvegarde des tilleuls de la Maison pour Tous, vigilance sur le patrimoine arboré et zones forestières (Stéphane), Modérations de tarifs de la Petite Enfance (Nadine), Suivi des finances et projets d'urbanisme (Daniel).

Ce qu'il reste à faire

Le cycle de développement de zones d'activités à Montbonnot initié par André Eymery maire de 1986 à 2006 a doté la commune d'une manne financière qui depuis 40 ans a permis la réalisation de projets structurants. Les enjeux de développement local sont aujourd'hui différents. Nous sommes plus nombreux, avec des attentes diverses. Nous terminons ce mandat en portant les valeurs du Vivre Ensemble comme nous les avions portées en 2020. Vivre ensemble c'est permettre aux jeunes d'être acteurs de la vie communale, c'est prendre soin de nos ainés, c'est favoriser toutes les mobilités avec une attention particulière pour les plus vulnérables. Il s'agira également de faciliter le quotidien en renforçant les services de la commune pour aider chacune, chacun à bénéficier des activités et des aides intercommunales, départementales ou autres — par exemple pour les transports ou la rénovation énergétique.

Un budget 2026 sous contrôle mais sans vision d'avenir claire

La commune dégage une épargne correcte et une capacité d'endettement maîtrisée. Mais derrière cette apparente stabilité, les marges de manœuvre se réduisent. Nous avons emprunté en 2025 et allons devoir emprunter en 2026 à 3% ou plus pour les prochains grands projets (nouvelle école maternelle, immeuble Abbé Grégoire) alors que nous avions des réserves qui ont été mobilisées pour se désendetter lorsque les taux étaient au plus bas. Les caisses sont vides. On s'interroge sur les prochains engagements concrets de la commune en matière de transition énergétique et la nécessaire concertation citoyenne dans les décisions. C'est pourtant là que se construit la commune de demain, celle qui anticipe les défis plutôt que de les subir.

Nous voulons une commune qui associe tous ses habitants, jeunes et anciens, anciens et nouveaux arrivants, autour d'un projet partagé. Parce que les finances ne sont pas qu'une affaire de chiffres, elles traduisent des choix politiques et humains.

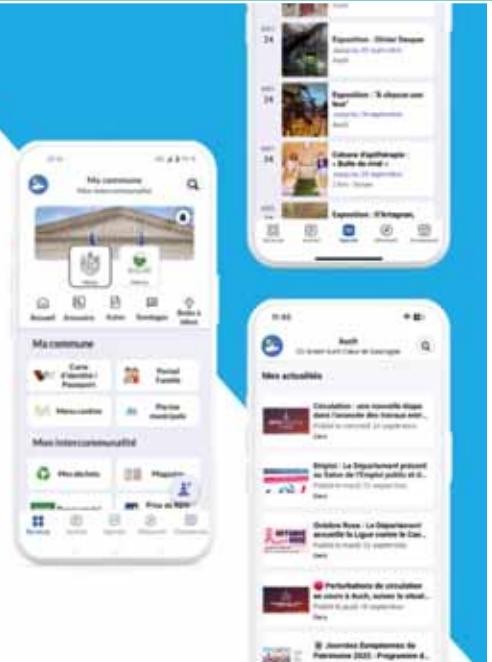
Alain Maffet, Nadine Heilliette, Daniel Leifflen,
Stéphane Mounier, Groupe Minoritaire



IntraMuros

Restez connecté(e) à votre territoire ! 🚀

En partenariat avec



TÉLÉPHONIE MOBILE 2G ET 3G BIENTÔT ARRÊTÉES : COMMENT ANTICIPER LE CHANGEMENT ?

Depuis plus de 30 ans, les réseaux mobiles 2G et 3G nous accompagnent au quotidien (ex. alarme à distance, ou téléassistance). Ces technologies vivent aujourd’hui leurs dernières années. En Isère comme partout ailleurs, les opérateurs télécoms ont annoncé l’arrêt progressif de ces réseaux dits « de seconde et troisième génération ».

Pourquoi ces réseaux vont-ils disparaître ?

Les réseaux 2G et 3G ont été conçus pour répondre aux besoins des années 1990 à 2000. Depuis, la technologie mobile a fortement évolué. Les réseaux 4G, puis 5G, permettent des connexions plus rapides, plus sûres moins consommatrices d’énergie. Ils sont désormais utilisés pour la quasi-totalité des communications mobiles, qu’il s’agisse d’internet, d’appels ou d’envoi de messages.

Dans ce contexte, les opérateurs (Orange, Bouygues Telecom, SFR, Free Mobile) ont pris la décision d’éteindre progressivement les réseaux 2G et 3G. C’est aussi une question d’environnement : les anciens réseaux consomment davantage d’électricité pour un service moins performant.

Quand les réseaux seront-ils coupés ?

La fermeture de ces réseaux n’interviendra pas du jour au lendemain. Chaque opérateur a défini son propre calendrier. Par exemple, Orange prévoit de couper sa 2G fin 2025 et sa 3G fin 2028. SFR et Bouygues prévoient l’extinction de la 2G en 2026, et celle de la 3G entre 2028 et 2029. Free Mobile n’a pas encore annoncé ses dates.

Cela laisse un peu de temps pour se préparer, mais l’anticipation est essentielle. Ne rien faire pourrait vous exposer à une coupure de services inattendue, notamment si vous utilisez encore des équipements fonctionnant uniquement sur ces anciens réseaux.

Quels équipements sont concernés ?

Contrairement à ce qu’on pourrait penser, ce ne sont pas uniquement les téléphones mobiles anciens qui sont concernés. De nombreux équipements techniques installés dans les foyers ou dans les bâtiments publics reposent encore sur la 2G ou la 3G.

C’est par exemple le cas de certaines alarmes connectées, des téléalarmes pour les personnes âgées, de systèmes de télésurveillance ou de certains visiophones. Certains dispositifs médicaux, utilisés à domicile, peuvent aussi être concernés. Même certains ascenseurs envoient des alertes via ces réseaux. Ces systèmes sont souvent encore présents,

notamment dans les logements anciens, les résidences seniors ou les exploitations agricoles.

Comment savoir si vous êtes concerné ?

Si vous n’avez pas changé d’équipement depuis plusieurs années, ou si vous utilisez des services de surveillance ou de téléassistance, il est important de vous renseigner. Le plus simple est de contacter votre fournisseur de service (téléalarme, opérateur téléphonique, société de télésurveillance, fabricant de matériel). C’est également à eux de vous informer en cas de matériel incompatible, mais n’attendez pas leur appel : anticipez.

Que faire si votre matériel n'est pas compatible ?

La solution consiste à remplacer vos équipements par des modèles compatibles 4G ou 5G. Ces nouvelles versions sont souvent plus performantes, et parfois même plus simples à utiliser. Certaines sociétés proposent des offres de mise à jour ou de remplacement avec des tarifs préférentiels. Vous pouvez aussi bénéficier d'aides ou d'un accompagnement technique, en particulier si vous êtes une personne âgée ou si vous utilisez un dispositif de santé à domicile.

Attention toutefois à ne pas vous tourner vers des solutions qui paraissent plus simples, comme les lignes fixes classiques. Le réseau cuivre (RTC), utilisé pour les téléphones fixes traditionnels, est lui aussi en voie de disparition. Orange prévoit de fermer ce réseau d’ici 2030. Il faut donc choisir des solutions durables, basées sur les réseaux mobiles de nouvelle génération ou sur la fibre optique, de plus en plus disponible sur le territoire.

Un changement inévitable, mais positif

Même si cela demande quelques adaptations, l’extinction de la 2G et de la 3G est aussi une opportunité. Elle marque un tournant vers des communications plus modernes, plus sécurisées et moins énergivores. En anticipant ce changement, vous vous assurez une continuité de service, un meilleur confort et parfois des économies d’énergie ou de maintenance.

En résumé :

Les réseaux 2G et 3G vont disparaître d’ici 2025 à 2029 selon les opérateurs. Certains de vos équipements peuvent être concernés. Il est temps de faire le point, de contacter vos fournisseurs, et de vous tourner vers des solutions compatibles 4G ou 5G.



Article rédigé par TE38 et adapté par Alain MAFFET représentant de Montbonnot-Saint-Martin à TE38 / + d'info : www.te38.fr

APRÈS-MIDI FESTIVE POUR LES SENIORS DE LA COMMUNE

Une belle réussite pour cette après-midi festive du 13 décembre puisque 140 seniors se sont retrouvés pour partager un moment convivial à la Maison des Arts. Les convives se sont installés autour des tables joliment décorées d'objets réalisés les mardis après-midi lors des ateliers créatifs. Des cartes de Noël confectionnées par les enfants de l'école maternelle étaient également disposées sur les tables. Le maire Dominique Bonnet a ensuite remercié pour leur implication la directrice du CCAS Anna Dumée, la vice-présidente Marie-Béatrice Mathieu, ainsi que les membres du CCAS et le personnel de la mairie venus aider pour le service. Anna Dumée a pris ensuite la parole pour annoncer avec émotion son départ prochain à la retraite. Elle est remplacée par Pascale Goddon au 1^{er} janvier 2026.

L'orchestre « Cocktail Diffusion » a animé cette rencontre et un bon nombre d'invités, entraînés par les airs de l'orchestre, a rejoint la piste de danse pour un rock, un jerk ou un madison. Des mignardises salées et sucrées ont été proposées tout au long de cette après-midi joyeuse et conviviale.



**Marie-Béatrice Mathieu Adjointe aux affaires sociales
et Anna Dumée Directrice du CCAS**



LE BONIMONBUS

Chaque jeudi matin, le Bonimonbus sillonne la commune pour emmener les personnes de plus de 65 ans faire leurs achats dans une grande surface. Pour bénéficier de ce service, il suffit de s'inscrire auprès du CCAS au plus tard la veille avant 16h. Un accompagnateur est à la disposition des personnes pour les aider à porter leurs courses et déposer leur caddie jusqu'à leur domicile.

Ils sont de plus en plus nombreux à bénéficier de ce service. Au-delà de 12 inscrits, le chauffeur effectue deux rotations pour permettre à tous de bénéficier de ce service et passer un moment de convivialité très apprécié.



**Marie-Béatrice Mathieu Adjointe aux affaires sociales
et Anna Dumée Directrice du CCAS**



CCAS

SORTIE CINEMA POUR LES SENIORS



Ils sont de plus en plus nombreux à venir à la sortie cinéma organisée chaque mois à l'Espace Aragon de Villard-Bonnot. Lors de la dernière projection, 34 seniors s'étaient inscrits.

Depuis l'ouverture de la résidence Nohée, quelques résidents ont rejoint le groupe de cinéphiles de Montbonnot-Saint-Martin. Cette activité est partagée avec les seniors de Biviers qui se joignent à nous pour le transport.

Cette sortie a lieu le deuxième lundi de chaque mois. Le transport est assuré à partir de plusieurs lieux de la commune. Le dernier film proposé « Moi qui t'aimais » retracait les dix dernières années de la vie de Simone Signoret et de sa relation avec Yves Montand.



Marie-Béatrice Mathieu *Adjointe aux affaires sociales* et Anna Dumée *Directrice du CCAS*

VISITE DES SENIORS AU CHÂTEAU DE VIZILLE ET AU MUSÉE DE LA COMBE DE LANCEY

Le CCAS a organisé le mercredi 3 décembre une journée pour les seniors de la commune.

La matinée fut consacrée à la visite du château de Vizille. Cette ancienne demeure des ducs de Lesdiguières au XVII^e siècle a été ensuite la propriété de la famille Perier puis résidence d'été des présidents de la République de 1925 à 1960. Le dernier président qui y séjourna fut le Général de Gaulle.

C'est aujourd'hui la propriété du Département de l'Isère.

Les salles du château ont été transformées en musée de la Révolution française. Il présente de très belles œuvres d'art et des objets d'histoire de l'époque révolutionnaire. Le restaurant Le Floreal situé dans le parc du château nous a accueillis pour un bon repas cuisiné avec des produits frais et de qualité.

La journée s'est poursuivie avec la visite du musée rural d'arts et traditions de la Combe-de-Lancey où nous avons été accueillis par une équipe de bénévoles passionnés. La mission de ce musée est de sauvegarder des objets du passé des habitants de Belledonne. C'est l'occasion de découvrir des activités d'autrefois, le travail du chanvre, le métier de forgeron ainsi que les outils artisanaux et agricoles qui représentent le vécu des habitants de 1850 à 1950.



Marie-Béatrice Mathieu *Adjointe aux affaires sociales*
et Anna Dumée *Directrice du CCAS*



PORTRAIT

FLORENCE DUNEIGRE, L'ÉNERGIE DU KARATÉ

Surnommée « **Tatie Flo** », Florence Duneigre a marqué les mémoires de Montbonnot-Saint-Martin, au service de la population durant presque 35 années, avec un enthousiasme et un tempérament unique.

Ces parents arrivent en 1976 dans le quartier Plein soleil, elle n'a que 13 ans et ne s'y intégrera pas tout de suite. La ligne de bus n°9 à Meylan, terminus la Détourbe (dès mars 1977), est son échappatoire. Elle lui permet, aussi souvent que possible, de rejoindre ses amis de Grenoble et Saint-Martin-d'Hères, mais aussi pour étudier au collège Edouard Vaillant et au lycée Stendhal.

Sa mère, tenant une boutique de fleurs au 2 rue Frédéric Chopin Saint-Martin-d'Hères, et gérante d'un dépôt de pressing à Grenoble Île Verte, fait que Florence ne créera pas énormément de liens à Montbonnot-Saint-Martin avant sa majorité.

Elle partira même dès ses 17 ans en région parisienne, à Aulnay-sous-Bois, suivant son compagnon durant 8 années. Elle exerça comme caissière à Carrefour Paris-Nord, se maria en 1984 à 24 ans et eu un seul enfant Mehdi, en juin la même année. L'aventure parisienne s'arrêtera-là, avec un divorce en vue en 1989, qui provoqua le retour aux sources chez ses parents à Plein soleil. C'est à ce moment-là que tout va évoluer. Sa mère s'entretient avec le Maire, André Eymery, pour une possibilité de travail. Florence, « prête à n'importe quel boulot », est reçue par deux adjointes (Mme Clappaz et Mme Desplats), et convainc d'être la première cuisinière de la nouvelle crèche communale : « Je suis maman, faire les purées, je sais faire ». Nous sommes en 1989, l'histoire ne s'arrêtera plus qu'en janvier 2025. Dans l'intervalle, Florence Duneigre s'est occupée de l'accompagnement des transports scolaires, de ménages dans divers lieux, de laver les miroirs de l'accueil de la Mairie, d'arroser les plantes, d'accueillir en Mairie et surtout à la piscine de l'EPAE, sans compter divers remplacements. « J'étais polyvalente, au service de la population », résume-t-elle.

Du karaté bonimontain

Son père qui travaillait sur Grenoble, au Commissariat à l'énergie atomique (CEA), lui a permis de s'inscrire à la section karaté de l'entreprise, dès l'âge de 14 ans. Cette pratique ne la quitte plus depuis, « sauf quand j'étais enceinte, bien sûr ». En 1996, elle va même créer le Karaté club de Montbonnot-Saint-Martin, avec Dominique Vaudaine (présidente actuelle du club) et l'appui de Roger Bois, trésorier de circonstance, actuellement adjoint à la vie associative. L'association qui dure depuis bientôt 30 ans, a vu plusieurs générations passer : « J'ai eu un moment donné les enfants des premiers gamins que j'avais au club ». Les principales sections sont pour des enfants de 4 à 13 ans, bien qu'une section adulte existe aussi. Florence Duneigre a été enseignante, et désormais ne souhaite plus que pratiquer. Le club continue d'exercer cette passion aux Bonimontaines et Bonimontains.

Tatie Flo un jour, Tatie Flo toujours

Ainsi, Florence Duneigre est partout sur la commune. En 1997, la famille Sarret lui donne le surnom de « **Tatie Flo** », malgré l'absence de lien familial. Les enfants de la commune ont largement relayé le surnom, puis leurs parents, qui pouvaient la croiser plusieurs fois par jour. Car si ça ne suffisait pas, Tatie Flo était aussi sapeurs-pompiers volontaires, de 1990 à 2022. Seul problème, son emploi du temps déjà chargé. Elle intervenait principalement en après-midi, soirée et de nuit. Là où il restait quelques trous dans l'agenda. « Avec le recul, comment je faisais ? », s'interroge Florence.

Grâce aux logements sociaux sur la commune, avenue de l'europe puis allée de la Noyaraie, elle a pu durablement s'installer sur la commune. Désormais, Florence Duneigre vogue vers de nouveaux horizons. Premier point d'étape, en Savoie près d'Aix-les-bains, mais elle envisage de bientôt traverser la France pour l'ouest, du côté d'Arcachon, avec son compagnon. En attendant, Florence n'oublie pas d'où elle vient, ni qui elle est. Et quand la jeune retraitée se retrouve au Spa « une à deux fois par semaine », elle s'improvise avec plaisir quelques mouvements dans l'eau : « j'ai créé mon aqua-karaté ».



à



Ludovic Chataing, Service communication

LE DOSSIER



LE GYMNASSE DU PRÉ DE L'EAU À NOUVEAU OPÉRATIONNEL



Vue du gymnase depuis l'élévateur au 1^{er} étage.

Au siècle précédent, en 1998, un constat est fait par André Eymery et le conseil municipal. Il manque un lieu pour permettre une pratique sportive loisirs sur la commune. Jusqu'ici il y avait seulement une salle polyvalente à l'école du bourg et un préfabriqué qui accueillait notamment des arts martiaux. En 1999 est donc déposé un permis de construire pour une halle multisport à l'emplacement du practice de golf, alors tout proche de l'autoroute. Projet qui deviendra la Maison du Pré de l'eau. Un équipement central, qui se décline en plusieurs espaces : d'un côté la grande halle sportive, qu'on appellera simplement « le gymnase », et de l'autre côté deux salles, une salle polyvalente et un dojo.

C'est le 14 juin 2021 que tout va chavirer, un incendie se déclenche sur la toiture du gymnase, au niveau des panneaux photovoltaïques. Frédéric Penet, directeur des services technique et urbanisme, était présent ce jour-là. Alors qu'il devait partir en vacances, son collègue l'appelle : « le gymnase brûle ». La journée était chaude, au maximum de radiation dans l'année, proche du solstice d'été. Les pompiers interviennent, mais ne parviennent pas à éteindre le feu rapidement. L'installation des panneaux en 2010, en couverture, avec une couche de verre qui résiste à la chaleur jusqu'à 2000 degrés, a empêché une action efficace. Les lances à eaux des pompiers ont servi à circonscrire uniquement l'incendie jusqu'à la chute complète des panneaux au sol, aux alentours de 20h-21h. À ce moment-là, personne ne penserait qu'il faudrait presque 4 ans et demi pour retrouver un gymnase opérationnel.

La temporalité des expertises et assurances

Des incendies sur la commune, il y en avait déjà eu. En 2016, un incendie survient sur un bâtiment annexe de l'école du Tartaix. Une erreur manifeste d'un ouvrier, qui avait détruit 25 m² de toiture. Dans le cas de ce sinistre, une réunion de conciliation s'était rapidement déroulée, où les torts avaient été reconnus. Ce qui a permis de clore le dossier rapidement auprès des assurances. Pour le gymnase, l'affaire a été tout autre. La réunion à l'amiable n'aboutit pas, l'entreprise de pose des panneaux photovoltaïque n'assume pas la responsabilité du départ de feu et imagine d'autres scénarios.

La bataille d'expertise commence alors. Le tribunal administratif nomme un expert judiciaire pour faire ce qu'on appelle le constat d'urgence, permettant de garantir la pérennité du reste de l'ouvrage (le dojo et la salle polyvalente n'étant pas touchés). Entre-temps les éléments du sinistre (débris au sol) sont protégés et laissés en l'état pour l'enquête, laissant un trou béant, bien visible. Démarré alors en mai 2022, un an plus tard, l'expertise judiciaire. Son rapport final est rendu en juillet 2023. Frédéric Penet développe, le rapport « décrit les responsabilités de l'entreprise de pose des panneaux, du maître d'œuvre pour le suivi des travaux et du bureau d'études ». La commune



LE DOSSIER



Visite avec les élus sur la fin des travaux pour les derniers détails techniques.

n'est aucunement responsable. « On sait qu'ils n'étaient pas posés dans le bon sens, en format paysage, mais on ne sait pas si ce sont les panneaux ou les câbles qui sont responsables du départ de l'incendie », ajoute Frédéric Penet.

Au cours de ces années, un dossier a été soigneusement constitué afin de se faire rembourser au plus juste par les assurances. Le manque à gagner de revente d'électricité des panneaux photovoltaïques sur ces années représente « pas loin de 100 000€ » précise Gilles Farrugia, adjoint aux travaux. Il faut aussi ajouter les dizaines de milliers d'euros de frais d'experts. Gilles Farrugia regrette d'avoir perdu tout ce temps et « ne trouve pas normal que les assurances aient mis quatre ans avant de se décider », empêchant la Mairie d'avancer sur la reconstruction.

Une reconstruction en pleine collaboration

Fait notable, la reconstruction aura pris moins de temps que l'expertise judiciaire, soit environ 11 mois. L'entreprise Origami architectes étant toujours en activité, il a été possible de reprendre ses plans de l'époque et son savoir-faire comme base de recon-struction identique, évitant un concours d'architectes supplémentaire. Avec cependant quelques ajouts liés « aux nouvelles normes du jour », et aussi pour mettre « au goût du jour », relate le Maire Dominique Bonnet, très proche de son adjoint aux travaux, Gilles Farrugia, dans le suivi du projet. « Comme sur tous nos bâtiments, le bâtiment est plus vertueux : chauffé par géothermie, en remplacement du gaz, et une double isolation aux murs et au plafond. Le bâtiment consommera très peu d'énergie », explique le Maire. La pompe à chaleur est même dimensionnée pour alimenter les autres salles de la Maison du Pré de l'eau, à condition que celles-ci soient rénovées lors d'un prochain mandat.

Les relations avec Origami architectes et notamment la cheffe de projet Emmanuelle Roi, ont été « très très fluides » pour les élus. Dominique Bonnet abonde, « ils ont eu d'excellentes idées : d'avoir à trois mètres du sol les lattes de bois, c'est très beau et ça protège » de l'usure liée aux pratiques sportives. Les couleurs ont aussi été validées ensemble, et de la peinture jaune a été rajoutée côté gradin sur la proposition du Maire, délimitant encore mieux les espaces. Emmanuelle Roi, cheffe de projet, explique que le choix des matériaux, béton brut en extérieur et bardages en métal, « font échos à l'environnement des montagnes proches ». La plus grosse difficulté aura été d'aménager les paniers de basket rétractables à plus de 7 mètres. L'entreprise a pu s'en sortir grâce à la modélisation en 3D sur ordinateur.

Continuité de service pour les associations

Après l'émotion de l'incendie, il a fallu trouver des solutions provisoires (mais durables) pour permettre aux associations sportives de continuer de pratiquer. Les clubs de football, de volley et de badminton ont été délocalisés sur un terrain couvert du Parc des loisirs, aux dépens du club de tennis, qui a néanmoins pu bénéficier d'un terrain extérieur abrité supplémentaire. Les autres clubs, de gymnastique, tennis de table et danse synchronisée, ont pu profiter de la salle dite « Stryker », engrangeant cependant des nouveaux frais de location. Les clubs d'arts martiaux ont pu continuer dans le dojo épargné par le feu, ainsi que d'autres activités associatives dans la salle polyvalente.

Aujourd'hui, le passage de 600m² à 1200m² sera bien plus agréable, comme l'explique Roger Bois, adjoint aux sports et à la vie associative. « Les créneaux ont tous été gardés, donc tous les créneaux sont pleins », explique-t-il. Aucun conflit de créneaux n'est à prévoir entre associations.



« Certains créneaux seront partagés sur des temps de 30 minutes, car le terrain est grand », ajoute néanmoins Roger Bois. Du 15 et 19 janvier, tous les clubs concernés déménagent, les créneaux s'enchaînent d'un bâtiment à l'autre, d'une semaine à l'autre. Les sportifs de la commune découvriront donc le gymnase la semaine du 19 janvier. À noter, le potentiel retour du Basket sur la commune, encore en discussion avec

l'Amicale Basket Club Domène, présent en 2021. Le gymnase sera aussi utilisé par les écoles sur les temps scolaires, tout comme certains créneaux du midi par les entreprises partenaires pour des sports collectifs de salariés. Des ajustements vont se créer ici et là autour des associations déjà présentes. « On suit les demandes des associations, si c'est libre, on donnera des créneaux », conclut Roger Bois.

UN GYMNASSE DOUBLE FACE

Lors des derniers vœux du Maire Dominique Bonnet à la population le vendredi 9 janvier 2026, les Bonimontaines et Bonimontains ont pu découvrir le gymnase sous sa face B : une salle aménagée pour accueillir un spectacle « Les Dieux de l'Olympia », cette fois-ci de chansons françaises des années 70. La société Arts diffusion avait connu la salle dite « Stryker » l'année dernière, et cette fois-ci l'acoustique était au rendez-vous. En effet, la salle a été pensée pour absorber les bruits, avant tout pour la partie sportive, indique le maître d'œuvre d'exécution et architecte Stéphane Luce-Catinot. Les lames de bois présentent du sol jusqu'à quelques mètres de hauteurs n'y sont sans doute pas pour rien, évitant des réverbérations du son. Au plafond, les grandes poutres en bois de la charpente donnent également un bel aspect esthétique à ce gymnase et révèle son charme. Au sol, les tapis posés par les services techniques de la Mairie ont permis de donner une impression toute nouvelle, faisant oublier la teinte jaune dans sa face A sportive. Seuls les paniers de baskets rétractés au plafond ou sur les bords du terrain permettaient de se rappeler qu'on était bien dans une salle omnisport.

Des gradins flexibles

Les gradins ont fait salle comble pour les vœux du Maire, les 176 places rétractables sous les gradins classiques n'étaient pas de trop. Pour les événements sportifs, seuls les gradins en hauteur, sans dossier mais avec des assises en bois, sont accessibles. Pour la bonne raison que les sièges rétractables empiètent légèrement sur le terrain de handball/floorball. À voir à l'usage si des événements comme le basket s'y prêtent, un peu comme la proximité des spectateurs aux États-Unis. Ce qui est sûr, c'est que cette nouveauté par rapport au gymnase précédent apportera une nouvelle polyvalence à ce gymnase du Pré de l'eau.



Spectacle chansons françaises (photo Michel Maume).

Et plus qu'un détail, les gradins classiques étant surélevés, cela crée un nouvel espace sous les gradins pour stocker du matériel. Par ailleurs, un élévateur permet un accès pour les personnes à mobilités réduites tout en haut des gradins, place pour accompagnant et garde-corps inclus.

Les remerciements du Maire

Dans cette configuration idéale, Dominique Bonnet a pu se livrer une dernière fois à l'exercice des vœux du Maire à la population. Pas sans émotion, il a présenté quelques diaporamas et fait monter sur scène élus de la majorité, de la minorité et du conseil départemental de l'Isère. Le maire-adjoint Gilles Farrugia a été particulièrement remercié pour son soutien, tout comme la famille du Maire. En tout, ce sont 31 années passées en Mairie depuis son entrée au conseil municipal. Le spectacle a permis ensuite de se remettre de ces belles émotions, le maire et maire-adjoint prenant place sur scène pour le dernier medley avec les artistes. Le buffet était ensuite réparti en deux espaces autour de la scène, permettant à chacun de débriefer du moment et de se donner quelques nouvelles entre voisins.



Ludovic Chataing, Service communication

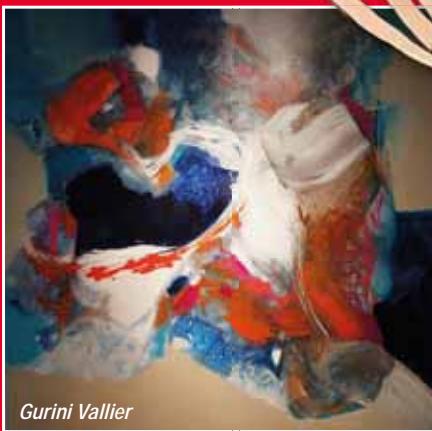


ÉVÈNEMENTS

EVASIONS INTÉRIEURES À LA MAISON DES ARTS



Guéraud



Gurini Vallier



Locatelli

Nos voisins ont du talent : ce furent trois artistes amateurs locaux qui ont bravé leur appréhension, ont exposé leurs œuvres et se sont exposés au regard des autres. Peintures abstraites, figuratives, sculptures étaient au rendez-vous de notre exposition d'automne. Christine Guéraud nous a présenté ses acryliques inspirées de ses voyages asiatiques, avec la douceur des ombres et des lumières et la précision du dessin. Une atmosphère de calme et de sérénité se dégageaient des tableaux. Annie Gurini Vallier a trouvé dans la peinture la passion qui lui permet de canaliser son énergie. Les couleurs sont à la fois un concentré d'énergie car elles sont vives et lumineuses, mais aussi d'équilibre par l'harmonie qu'elles dégagent. Devant la toile encore blanche, ce sont les formes et les couleurs qui la guident et l'imagination fait le reste. Recul, observation, corrections, la magie créatrice offre alors des

tableaux qui touchent, qui nous font voyager intérieurement. Marcel Locatelli, bonimontain depuis 50 ans, a été élève des cours de peinture de Crucetta Chavant et des cours de sculpture de Pschéma Karolak. C'est dans ce domaine qu'il sait le mieux s'exprimer et tous les matériaux sous sa main adroite prennent une deuxième vie : le hêtre destiné à brûler dans sa cheminée devient, après des dizaines d'heures, une femme élancée et harmonieuse. Le fer devient un oiseau, le bloc de gypse un buste. On devine le dialogue entre Marcel et la matière. Il sait exprimer ses sensibilités par ses œuvres. On perçoit l'admiration qu'il porte à la Femme.

Trois artistes, trois talents et trois passions pendant une semaine d'exposition. La Maison des Arts portait bien son nom. Bravo et merci à eux !

 **Patrick Descharrières, Adjoint à la culture**

LE SALON DES ARTS CONTEMPORAINS

Un nouveau rendez-vous annuel s'est créé et aura lieu chaque année à la Maison des Arts : le Salon des arts contemporains.

Organisé par l'association féminine « Les Prodigieuses » et l'artiste Virginie Monange, il a accueilli trente artistes du 21 au 23 novembre. Sculptures, peintures, créations étaient réunies. Beaucoup de talents bien sûr, beaucoup d'originalité aussi, mais surtout un grand moment de partage, de discussions, d'émotions si utiles actuellement.

Environ 1 000 personnes ont pu apprécier et profiter de ces moments un peu suspendus où nous sommes transportés hors du quotidien, où nous sommes touchés par le talent (et surtout le travail) de ces artistes. L'art naît de l'imagination et de l'émotion de l'artiste. Quand cette émotion se transmet aux contemplateurs que nous sommes, l'art, sauf s'il veut être délibérément provocateur, devient alors lien social. Il permet d'échanger, de réfléchir, de s'émerveiller, d'apaiser.

Bravo donc aux artistes et aux Prodigieuses qui nous ont offert ce moment de très grande qualité, et à l'année prochaine.



 **Patrick Descharrières, Adjoint à la culture**

EXPOSITION PHOTOS LE LONG DE LA ROUTE DE LA DOUX



Le 22 novembre a été inauguré le parcours photos agrémentant sur quelques 800 mètres le chemin piétons / vélos de la route de la Doux.

La pose de poteaux métalliques en octobre avait intrigué de nombreux marcheurs qui fréquentent régulièrement cet axe reliant le haut et le bas de notre commune : de nouveaux panneaux de signalisation ? les panneaux des futures élections ? des piquets pour étudier des glissements de terrain ? Beaucoup d'hypothèses jusqu'au jour où les premières photos se sont dévoilées et ont été accrochées.

24 photos ont été ainsi exposées à nos regards et le resteront durablement grâce à la technique d'impression sur aluminium. Cette exposition permanente sur l'espace public est le fruit de la rencontre d'une idée portée par la commission culture d'agrémenter nos chemins piétons, et de la passion de photographes amateurs qui souhaitaient créer le « Festival Photo Nature et Montagne » en utilisant la magnifique Maison des Arts pour exposer, l'espace d'un grand week-end, les œuvres d'une douzaine de photographes sur le thème de la Nature et de la Montagne.

L'enthousiasme et le sérieux de l'équipe organisatrice sont rassurants : l'association est créée, la date de la première édition est trouvée : ce sera le Week-end du 1er mai 2024. Mais il y avait une exigence de la Mairie : que chaque exposant offre à la commune un cliché de son choix, destiné à être exposé à l'extérieur sur un cheminement piéton. Tout le monde se prête alors au jeu.

La première édition de ce festival photo est un vrai succès avec plus de 1200 visiteurs.

Mais 12 clichés, s'était finalement assez peu, car la route de la Doux est longue. Nous avons donc décidé d'attendre la seconde édition afin d'avoir 24 clichés. Cette seconde édition (mars 2025) amplifie le succès et confirme la bonne idée de Tristan Vandenberghe et son équipe avec plus de 1500 visiteurs.

Avec ce don de 24 clichés sous forme de fichiers numériques, Il ne restait alors plus qu'à les imprimer sur une surface résistant au soleil ou aux intempéries, choisir les emplacements, planter et sceller des poteaux pour permettre l'accroche et ainsi offrir à nos regards des instants magiques offerts par la nature quand on sait l'observer, quand on a la patience ou la chance pour capter ce petit détail qui fait toute la différence : allez par exemple observer ce spectre de Broken sur la photo du chêne de Venon (rond-point de la Laurelle), ou la proie dans les pattes de la chouette chevêchette (rond-point de l'avenue de l'Europe) !...

Comme nous l'avons fait avec les auteurs de ces photos en inaugurant ce parcours, allez-vous promener à pied ou à vélo tout au long de cette expo en plein air. La route de la Doux n'est toujours pas plate, mais sa pente en a été fortement adoucie... Ces photos seront ensuite renouvelées au fur et mesure des futures éditions annuelles du festival Photo. Rendez-vous est déjà pris les 24, 25 et 26 avril 2026 pour la troisième édition de ce festival à la Maison des Arts.

 **Patrick Descharrières, Adjoint à la culture**



VOS PHOTOS

La nouvelle rubrique « Vos photos » est participative. Vous pouvez nous faire parvenir tout au long de l'année des photos de paysages, de bâtiments, de scènes de vie (en respectant les droits à l'image) concernant la commune de Montbonnot-Saint-Martin. Les photos sont ensuite choisies par le service communication et publiées dans cette rubrique. Merci à nos premiers contributeurs, qui vous inspireront peut-être pour participer !

Comment participer ?

Envoyez par mail vos photos à : communication@montbonnot.fr, en mentionnant la date et lieu de la prise de vue, et si vous le désirez d'une petite légende.



Sylvain Peru - Lever du soleil en direction de Belledonne, à côté de la médiathèque Saint-Exupéry (décembre 2025).



Lucrèce Lauzier - Roseaux au Parc Saint-Martin (janvier 2026).



Karine B. - Une petite note de poésie, généreuse par sa taille mais agrémentée de finesse avec une luminosité douce et chaude (janvier 2026).



Odile Ortolland - Qu'elle est belle notre mairie fleurie ! (octobre 2025).



Isabelle Miracolo - Photo prise récemment de chez moi rue Jean Monnet (décembre 2025).



Emeline Bourdel - En attendant l'hiver (novembre 2025).



Alexandre Gouraud - Photo de Mowgli devant la mairie (septembre 2025).



Michel Maume - Montbonnot-Saint-Martin sous l'arc en ciel (septembre 2021).

DANS LES COULISSES DES VACANCES EVASION

Quand les portes du centre de loisirs s'ouvrent l'Evasion commence...

Tout commence bien avant les premiers jeux : les animateurs s'appuient sur les intentions éducatives du Projet Éducatif de Territoire (PEDT), définies par les élus pour quatre ans. Ces grandes orientations (citoyenneté, diversité, écologie, protection de l'enfance et lien intergénérationnel) servent de boussole pour imaginer des vacances riches de sens.

Chaque équipe choisit des objectifs pédagogiques à mettre en avant, qui guideront les activités proposées. Jeux, ateliers créatifs, sorties... tout est pensé pour répondre aux besoins des enfants tout en cultivant leur curiosité et leur autonomie.

Une organisation collective

Une fois les objectifs fixés, place à l'élaboration du planning. Les animateurs se réunissent pour concevoir des journées variées, adaptées à chaque tranche d'âge. Les familles reçoivent ensuite un aperçu des temps forts et des sorties prévues. Mais ce sont les enfants qui ont le dernier mot : chaque matin et chaque début d'après-midi, ils choisissent leurs activités lors des temps de rassemblement.

Des vacances à la carte, pensées pour les enfants

À Evasion, les vacances ne sont pas un programme figé, mais un espace de liberté :

- Des activités à la carte : plusieurs choix chaque jour pour que chacun trouve son bonheur.
- Des temps de parole : conseils d'enfants, boîtes à idées, discussions informelles... les enfants sont écoutés et leurs avis comptent.
- Des projets co-construits : danse, théâtre, séjour, journées banalisées... Les enfants deviennent acteurs de leurs vacances.

Cette approche favorise l'autonomie, la responsabilisation et surtout le plaisir.

Les enfants peuvent « buller », créer, jouer, explorer... tout en développant leur sens du vivre ensemble.



Céline Delia, Coordinatrice périscolaire



NOËL AUX CHAVANNES

Cette année, dans le cadre d'un projet autour des fonctions de l'écrit, les enfants de la maternelle des Chavannes ont réalisé de jolies cartes pour les personnes âgées de Montbonnot-Saint-Martin. Ces cartes ont été remises par la Mairie lors de la distribution des colis et ont décoré les tables lors de l'après-midi festif des seniors le 13 décembre dernier. La boîte aux lettres de l'école est déjà bien remplie. Les enfants ont eu la joie de découvrir les réponses reçues à la rentrée. Ce projet intergénérationnel et solidaire est une belle réussite.

Laurence Le Barrillec, Florian Bossez



LES ATELIERS DE NOËL INTERGÉNÉRATIONNELS

Cette année encore les ateliers de Noël intergénérationnels ont remporté un vif succès. Parents et grands-parents ont été invités à créer des jars de Noël.

Un moment convivial pour petits et grands, à partager avant les fêtes !



AQUABIKE : UNE ACTIVITÉ QUI SÉDUIT !

Depuis la rentrée, la piscine de l'EPAE propose des séances d'aquabike encadrées par les MNS de Montbonnot-Saint-Martin. L'activité rencontre un véritable engouement, avec déjà près de 90 participant(e)s inscrit(e)s !

Accessible à toutes et tous, l'aquabike permet de travailler le cardio, de renforcer les muscles et de tonifier la silhouette.

Horaires & inscriptions

- Séances de 45 minutes, en période scolaire, dans le petit bassin :
 - > Mardi, jeudi, vendredi : 12h15-13h00
 - > Mercredi : 11h30-12h15 et 12h15-13h00
- Tarifs : de 11 à 20 €, selon votre situation et le nombre de séances choisies (justificatif requis).
- Entre 4 et 10 participant(e)s par séance.
- Inscription possible jusqu'à quatre semaines à l'avance ou le jour-même selon les places restantes.
- Réservation uniquement sur place, après création d'un compte et achat d'une carte magnétique (2€).
- Annulation possible jusqu'à 24h avant la séance, avec re-créditation de la carte ou report.
- Une décharge devra être signée pour finaliser toute inscription.

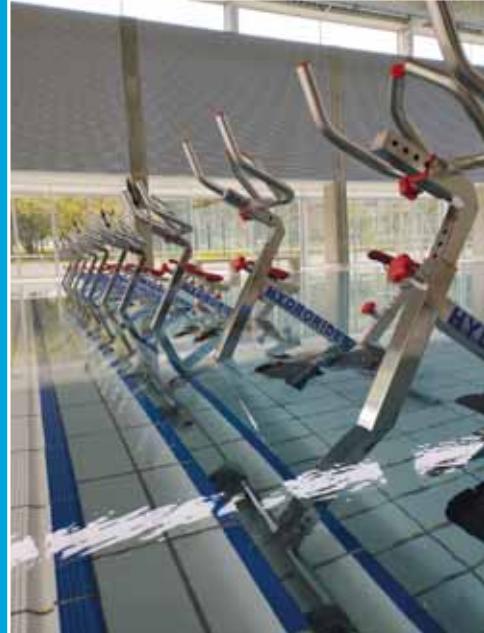
Renseignements et annulation : **04 80 42 20 55**, aux heures d'ouverture au public.

Accès à la piscine : carte RFID obligatoire

Depuis la mise en place du système informatique en juillet 2024, plusieurs communications ont invité les usagers à transférer leurs anciennes entrées sur une carte magnétique RFID. Après 14 mois de période transitoire, cette opération n'est plus possible. Les anciennes cartes cartonnées ne permettent plus l'accès à la piscine et ne peuvent plus être remboursées.

Pour garantir un accueil fluide, seule la carte RFID (ci-dessous) est désormais acceptée.

Tarif : 2,00 € (5,00 € en cas de renouvellement).



Entrée à tarifs réduits : justificatifs requis

Les tarifs « Habitants de Montbonnot » sont accordés sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de trois mois, mentionnant nom, prénom et adresse complète.

Justificatifs acceptés :

- facture d'eau, d'électricité, de gaz, de téléphone fixe ou mobile
- quittance de loyer (organisme social ou agence immobilière)
- titre de propriété
- avis ou certificat de non-imposition
- attestation ou facture d'assurance habitation
- relevé CAF mentionnant une aide au logement
- etc.

Les tarifs « Salariés des entreprises de Montbonnot » sont appliqués sur présentation d'un justificatif professionnel : fiche de paie, contrat de travail, attestation de l'employeur, etc.

Les tarifs réduits sont accordés, sur présentation d'un justificatif, aux :

- mineurs
- étudiants
- demandeurs d'emploi
- bénéficiaires du RSA
- personnes en situation de handicap
- personnes de plus de 65 ans
- familles nombreuses

Pour plus d'informations : www.montbonnot.fr/3793-piscine-de-l-epae.htm



ENVIRONNEMENT

LUTTE CONTRE LA POLLUTION DES MÉGOTS

Des cendriers urbains pour une commune plus propre

Mercredi 22 octobre, le maire Dominique Bonnet, accompagné de Gilles Farrugia, maire-adjoint et de Caroline Hallé, adjointe déléguée à l'environnement, à l'agriculture et aux énergies, ont inauguré officiellement les premiers cendriers urbains installés dans la commune. Placés dans les zones les plus fréquentées par les fumeurs, ces cendriers visent à encourager les bons gestes et à offrir une solution simple et accessible à tous. Rappelons qu'en France, près d'un millier de mégots sont jetés au sol chaque seconde !

Des cendriers de poche à disposition de tous

Pratique et facile à utiliser, le cendrier de poche vous assure que vos mégots ne finissent pas dans la nature. Vous pouvez vous en procurer gratuitement chez les commerçants, à l'accueil de la mairie et de la piscine municipale.

Une campagne de sensibilisation pédagogique et percutante

Communiquer sur l'impact environnemental des mégots mal jetés est essentiel, c'est pourquoi une campagne locale intitulée « **Mon Mégot Où Il Faut** » s'affiche en ville. Des visuels sont régulièrement visibles sur les panneaux de la commune avec des messages simples et clairs, illustrant en chiffres l'impact environnemental de la pollution des mégots qui est considérable. Comme par exemple : « un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau ».

Ces actions s'inscrivent dans le cadre de la convention signée en décembre 2024 avec Alcome, l'éco-organisme agréé par l'État dans le cadre de la loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire). En rejoignant ce dispositif, la commune réaffirme sa volonté de préserver l'environnement, d'améliorer la propreté des espaces publics et de sensibiliser chacun à l'impact des incivilités du quotidien.

ACTUALITÉ RÉGLEMENTAIRE ESPACES SANS TABAC

Depuis le décret n° 2025-582 du 12 juin 2025, complété par l'arrêté du 18 juillet, les collectivités disposent d'un outil renforcé pour protéger la santé publique et améliorer la qualité de vie dans l'espace public. L'objectif est double : réduire l'exposition au tabagisme passif, en particulier chez les enfants et dénormaliser la consommation de tabac dans les lieux de vie collectifs. Le décret élargit ainsi la possibilité d'instaurer des périmètres « sans tabac » au-delà des seuls établissements scolaires : aires de jeux, abords d'équipements sportifs, plages, parcs et jardins peuvent désormais être concernés. L'arrêté précise les modalités de signalisation et de communication obligatoires, afin d'assurer la lisibilité et l'efficacité des mesures auprès des usagers.



Hélène Gautheron,
*Chargée de la biodiversité,
Caroline Hallé,
Adjointe à l'environnement,
l'agriculture et les énergies*

400 000
MÉGOTS SONT JETÉS AU SOL
TOUTES LES 10 SECONDES
DANS LE MONDE
JUSTE LE TEMPS DE LIRE CETTE AFFICHE



Ne jetez plus vos mégots,
nous les valorisons !

ecomegot keenat

COLLABORATION EXEMPLAIRE AUTOUR D'UN CHÊNE !

Il est difficile de ne pas avoir remarqué le programme immobilier « Abaca » qui a débuté au-dessus du pôle d'échange multimodal du Pré de l'Eau... Sur ce terrain privé, en fin de réalisation, la commune se verra rétrocéder la partie basse arborée du terrain. Ce type d'accord avait déjà permis la création du parc Saint-Martin et du parc de Chapicolle.

Avant même le début des travaux, nous avons demandé à l'ONF de réaliser un diagnostic des arbres de cette zone remarquable, qui a confirmé un ensemble tout à fait intéressant et en bonne santé, que nous souhaitons conserver, tant comme espace vert d'agrément pour les promeneurs, que pour son intérêt faunistique et floristique.

Mais voilà... ce chêne pédonculé adulte de plus de 18 mètres, d'excellente vitalité, un des plus beaux, serait à supprimer... Un travail de concertation entre la Société Dauphinoise pour l'Habitat, Isère Habitat, les représentants locaux de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) et les responsables techniques et élus de notre commune a permis de proposer une alternative qui évite l'abattage. Le chêne est actuellement bien visible au milieu de la zone en chantier, protégé par des barrières afin de ne pas malmener son réseau racinaire.

Un bel exemple de vigilance et de collaboration au service de la préservation de l'environnement !



ENVIRONNEMENT

15^{ème} FÊTE DU MIEL ET DE LA NATURE, UN RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE POUR CÉLÉBRER LA NATURE À MONTBONNOT-SAINT-MARTIN

Les 4 et 5 octobre derniers, la Maison des Arts a accueilli la 15^{ème} édition de la Fête du miel et de la nature, un rendez-vous désormais incontournable à Montbonnot-Saint-Martin. Sous le thème du Jardin, symbole du vivant à protéger, l'évènement a rassemblé un large public autour d'animations, de découvertes et de rencontres dédiées à la nature, à la biodiversité, et à l'alimentation durable.

Un engagement fort pour la biodiversité depuis 2010

Initiée en 2010, la Fête du miel et de la nature s'inscrit dans une volonté municipale de soutenir et promouvoir une production alimentaire locale et de qualité. Portée par la commission Environnement, Agriculture et Énergies, cet évènement est au cœur des actions de sensibilisation menées toute l'année par la commune autour de la protection de la faune et de la flore, de l'alimentation et de la transition écologique. Soutenue par la Communauté de Communes du Grésivaudan (CCLG), cette édition s'inscrivait dans le cadre du Mois de la Transition Alimentaire.

Le Dr Françoise Bousson a proposé dans ce sens une conférence intitulée « *Préserver notre santé (et celle des générations futures) par notre alimentation* », l'atelier ludique de la fresque de l'alimentation fut l'occasion de comprendre les impacts de nos aliments sur notre environnement et le smoothie vélo a attiré beaucoup de monde pour s'amuser à pédaler en préparant un délicieux smoothie.

Marché, ateliers et animations pour tous

Tout au long du week-end, les visiteurs venus nombreux ont pu déambuler parmi les 37 exposants. Le traditionnel marché des apiculteurs a permis de mettre en lumière les producteurs locaux riches d'une offre large et gourmande des produits dérivés de la ruche. La présence des syndicats apicoles ainsi que de l'association Adameb (Association pour le Développement de l'Apiculture à Montbonnot et Biviers) a expliqué le rôle essentiel des abeilles dans nos écosystèmes. Les associations environnementales LPO (Ligue de Protections des Oiseaux), Gentiana et Le Tichodrome ont proposé des activités participatives : fabrication de nichoirs, initiation à la vannerie sauvage. Le service déchets de la CCLG était également présent pour sensibiliser le public à la réduction des déchets, au tri, au compostage et au jardinage durable. L'EID (Entente Interdépartementale de Démoustication) a pour sa part rappelé l'importance des gestes quotidiens dans la lutte contre le moustique tigre. Toutefois, la liste n'est pas exhaustive tant l'offre s'est élargie au fil des années.



Une dimension artistique et pédagogique

Nouveauté cette année : un grand concours de créations artistiques japonaises animé par l'association *Les Simones* est venu illustré la beauté de la nature. Cette découverte de la poésie japonaise s'est déclinée en création de sumi e, leporello, paysages kawaï et bien sûr les fameux mangas pour un public nombreux et de tous âges. D'autre part, les élèves des écoles du Bourg et des Chavannes avaient, cette année encore, réalisé de magnifiques productions sur le thème de la biodiversité. Enfin, le film-documentaire *La panthère des neiges* a invité une salle comble à voyager sur les hauts plateaux tibétains à la recherche d'un félin devenu mythique.

Cette 15^{ème} édition de la Fête du miel et de la nature a confirmé combien la nature rassemble, éveille et relie.

ZOOM

« *L'association botanique Gentiana, connue pour sa connaissance sur la flore sauvage et sa protection, développe depuis 8 ans l'animation botanique. Sensibiliser le grand public permet de partager au plus grand nombre cette connaissance. Chacun peut donc apprêhender le végétal à son rythme, et ainsi mieux le respecter. La vannerie, et encore plus lorsqu'elle est faite avec des végétaux sauvages, semble une opportunité idéale pour parler des habitats, de l'écologie, et du respect des plantes que l'on prélève dans la nature. On prend le temps de manipuler, de discuter, et de s'écouter. Petits et grands ont donc joué le jeu de s'initier à la vannerie lors de la Fête du miel et de la nature.* » **Antoine Briffaud.**



Hélène Gautheron, Chargée de la biodiversité,
Caroline Hallé, Adjointe à l'environnement, l'agriculture et les énergies



ENVIRONNEMENT

ÉTANG « PESCADOU » : UNE RECONVERSION AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE COMMUNALE

Dans le cadre de sa politique environnementale et agricole, la commune poursuit son engagement en faveur de la préservation des sols et de la revalorisation des friches. L'acquisition, en avril dernier, d'un terrain, ancien site d'extraction exploité par la société Socafi, s'inscrit pleinement dans cette stratégie de restauration écologique et de reconversion durable des espaces dégradés.

L'objectif est clair : régénérer le sol de cette parcelle de 27 000 m² afin de lui redonner une vocation nourricière et écologique, fondée sur des pratiques respectueuses du vivant. Pour accompagner cette démarche, la commune a confié au cabinet Microhumus, bureau d'étude et d'ingénierie spécialisé dans la réhabilitation des sols dégradés, la réalisation d'un diagnostic complet ainsi que l'élaboration d'un plan de reconquête de la fertilité.

Du 8 au 11 septembre, le site a fait l'objet des premières interventions de restauration physique du sol. Ces opérations ont consisté en un décompactage mécanique et un travail agronomique de restructuration visant à améliorer l'aération du sol et à rétablir sa capacité



d'infiltration et de rétention d'eau. Ces actions préparent la mise en place progressive d'une couverture végétale temporaire, à travers le semis d'un engrais vert de printemps, destiné à enrichir la matière organique et à stimuler la vie microbienne du sol.

Ces premières étapes marquent le début d'un processus de renaturation à long terme. Cette démarche de reconversion, illustre comment science, agriculture et action publique peuvent s'unir pour redonner vie à la terre.

 Hélène Gautheron, Chargée de la biodiversité,
Caroline Hallé, Adjointe à l'environnement,
l'agriculture et les énergies

FERME COMMUNALE : UNE ANNÉE MARQUÉE PAR DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION ET D'AGRANDISSEMENT

Notre commune a la chance d'être dotée d'une ferme communale, le GAEC « Jamais sans mes bottes », dont l'exploitation est confiée à Laetitia et Benjamin via un bail rural. Cela correspond à la volonté d'offrir aux habitants du territoire une production maraîchère biologique en circuit court, et d'apporter une attention particulière à la ressource alimentaire de proximité, élément de résilience territoriale dans le contexte du réchauffement climatique.

Pour sa dixième année d'activité, il était temps de lui offrir une cure de jouvence !

Après échange avec les exploitants, nous avons entamé d'une part l'amélioration de l'existant pour plus d'ergonomie, et d'autre part une extension afin de permettre cultures et conservation de la production douze mois sur douze.. Le projet devrait s'achever courant 2026.

Les améliorations se portent surtout sur les zones de stockage du matériel : création d'un préau abrité, fermeture de l'auvent du hangar essentiellement. L'agrandissement concerne la zone de traitement des récoltes avec la création d'une nouvelle chambre froide, d'une aire de lavage permettant l'installation d'une laveuse mécanique des tubercules, pour une surface de 60 m². D'autres améliorations



ont pu être portées sur la ventilation du bâtiment, les portes coulissantes, la protection contre la pluie du quai de chargement. Ce projet doit s'appuyer sur une contrainte règlementaire forte, puisque la ferme est située dans le champ d'inondation contrôlée des crues de l'Isère, ce qui limite également les projets d'accueil du public. Le financement du projet, d'un coût global de 270 000 euros, a été assuré pour moitié par la Communauté de Communes Le Grésivaudan grâce au fonds de concours « Transition agricole pour une production nourricière locale de qualité ».

 Hélène Gautheron, Chargée de la biodiversité,
Caroline Hallé, Adjointe à l'environnement,
l'agriculture et les énergies



MÉDIATHÈQUE SAINT-EXUPÉRY

DE SEPTEMBRE À NOVEMBRE LA MÉDIATHÈQUE A POURSUIVI
L'EXPLORATION DES CULTURES DU MONDE...



POTERIE IMAGINAIRE

Avec un atelier modelage de statuettes « Femmes du monde » pour adultes animé par l'artiste bonimontaine Crucetta Chavand. En une matinée, sept splendides silhouettes ont été façonnées par des participants novices.

L'association locale de poterie Imaginaire et création est vivement remerciée pour la prise en charge de la cuisson dans leur atelier.

DU LANGAGE DES MAINS AUX LANGAGES DES MOTS...

En partenariat avec l'association Lire et faire lire et des mamans volontaires, le Carré des histoires de la médiathèque a résonné aux sons des mots des quatre coins du monde. Pour cette première édition d'histoires multilingues, les familles ont vécu une immersion linguistique : histoires, comptines, chants et contes en tchèque, arabe, italien, espagnol et allemand.



DES MOTS AU PLAISIR GUSTATIF DES THÉS ET CAFÉS DU MONDE...

Un voyage en papilles et en pupilles

Dans le cadre de la Semaine du goût, la Brûlerie des Alpes (en présence de Patricia Chemin maître artisan torréfactrice) a tenu un stand de dégustation. Dès 10h, la senteur du café a cueilli les lecteurs. Ils ont ainsi gouté, échangé, et découvert à l'aveugle l'origine des variétés de cafés et thés présentés avec un bon cadeau à la clé. En parallèle, le rendez-vous attendu du Café BD mettait à l'honneur les BD culinaires !

MUSICIMES...

La médiathèque était partenaire du festival de musique classique Musicimes programmé par l'AVF Meylan. Elle a accueilli l'atelier pour enfants samedi 27 septembre animé par Cassie Brechesein et Eva Viegas. Accompagnées de quatre musiciens de la haute école de Genève, elles ont éveillé les jeunes tympans à la musique de Ravel.



La présentation des ateliers numériques et informatiques à la médiathèque a permis au public de s'inscrire à différents ateliers thématiques en fonction de leur besoin.



L'équipe de la Médiathèque



ASSOCIATIONS



COMITÉ D'ANIMATION

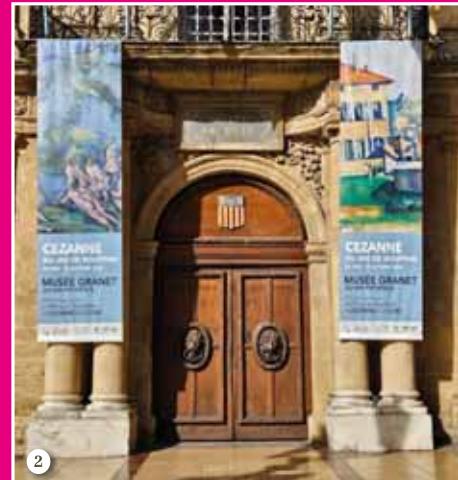
Au cours du 4^e trimestre 2025, les bénévoles du Comité d'animation de Montbonnot-Saint-Martin ont eu à cœur de proposer aux Bonimontaines et Bonimontains rendez-vous traditionnels et nouveauté.

En septembre : la brocante de Montbonnot

Cette année, nous avons réussi à placer 519 brocanteurs sur 960 emplacements. Ce dimanche 21 septembre, nos stands de restauration ont bien fonctionné : nous n'avons jamais vendu autant de hot-dogs, de kebabs et de frites ! Malheureusement, la météo n'ayant été clément que jusqu'en début d'après-midi, une pluie diluvienne a obligé les brocanteurs à plier bagage prématurément !

Un voyage à Aix-en-Provence

Sous l'impulsion de Crucetta Chavand (cours de peinture huile et acrylique) et de Jacques Métral, le comité d'animation était associé à l'agence Art & Vie pour l'organisation d'un voyage sur un weekend autour de l'exposition *Cézanne à Aix-en-Provence*. Les 27 et 28 septembre, une trentaine de personnes a eu la chance de profiter, dans le cadre de Cézanne 2025 Aix-en-Provence, des carrières de Bibémus et de la bastide du Jas de Bouffan le premier jour. Le deuxième jour a été consacré à l'atelier des Lauves et à l'exposition internationale « Cézanne au Mas de Bouffan » au Musée Granet.



- 1 Brocante
- 2 Aix-en-Provence
- 3 Soirée dansante
- 4 Sortie Turin

En novembre : la soirée musicale « 90 – 2000 »

Depuis l'automne 2023, nous n'avions plus organisé de soirée musicale. C'est chose faite avec la soirée dansante « 90 - 2000 » qui s'est déroulée le samedi 15 novembre dans la salle polyvalente du Pré de l'Eau. Le public (une centaine de personnes) et les bénévoles de l'association ont pu danser dans la salle polyvalente et profiter d'un moment de détente dans le hall transformé en salle de réception avec buvette à volonté. Le foodtruck Crok'andise avait été sollicité pour proposer une restauration en extérieur.

Le voyage découverte à Turin du samedi 28 novembre

Cinquante-cinq personnes étaient inscrites pour la troisième édition du voyage à Turin. Chacun a pu déambuler dans les allées de son fameux marché. D'autres ont préféré se rendre dans le centre historique de la ville pour y découvrir tous ses commerces et ses lieux traditionnelles. D'autres enfin ont pu visiter les différents musées que compte la belle ville de Turin. Le trajet du retour a permis un arrêt à Rivoli et le groupe, ravi de cette journée était de retour vers 20h30 à Montbonnot-Saint-Martin.

 **Joël Serpollet,**
Président du Comité d'animation



ASSOCIATIONS



ASSOCIATION D'ARBORICULTURE DE MONTBONNOT

Les pommiers, nos compagnons au fil des saisons

S'occuper des trois vergers de l'AAM (Association d'arboriculture de Montbonnot) c'est, pour les membres de l'association, bien davantage que planter et entretenir des arbres fruitiers.

Cultiver des pommiers, c'est s'inscrire dans une tradition très ancienne puisque ces arbres sont originaires du Kazakhstan où leurs ancêtres sauvages ont commencé à être cultivés avant d'être déclinés en de multiples variétés dans le monde entier.

Cultiver des pommiers, c'est investir dans le temps, observer les saisons et les effets du changement climatique, préserver un patrimoine local vivant pour le transmettre aux générations futures, partager les récoltes.

L'AAM œuvre pour la préservation des anciennes variétés locales de pommiers. Tout au long de l'année, ses membres se retrouvent le samedi matin pour greffer, planter, tailler, préserver les arbres des ravageurs et in fine partager les fruits de leur récolte ou presser pour confectionner du jus de pomme. L'association propose également chaque année des formations à la taille, au greffage ou à la pomologie (connaissance des fruits par leur description, identification, classification), particulièrement appréciés par les adhérents. Si vous souhaitez en savoir plus, apprendre par la pratique, n'hésitez pas à nous rejoindre

Contact : arbomontbonnot38330@gmail.com ou
06 09 77 13 84.

 Bernard Fontan



Pressage



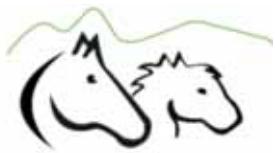
Taille et cicatrisation des plaies



Entretien de la pépinière et greffage



ASSOCIATIONS



CENTRE ÉQUESTRE

Le dimanche 14 septembre 2025, notre centre équestre a ouvert ses portes à l'occasion de la Fête du Cheval – événement porté par la fédération chaque année. Cet événement convivial et familial a rencontré un franc succès, réunissant petits et grands autour de la passion du monde équestre. Au programme de cette journée : des initiations à poneys, des balades à poney en main permettant aux plus jeunes (à partir de 2 ans) de participer pleinement aux différentes activités, ainsi que la découverte d'une discipline emblématique, le saut d'obstacles, à travers un concours organisé entre les adhérents sur des parcours adaptés à chaque niveau. Ces différentes animations ont permis à chacun de s'initier à l'équitation, quel que soit son âge ou son expérience. Chaque enfant ayant participé s'est vu remettre un petit diplôme, souvenir attestant de son implication lors des activités. Sourires et bonne humeur étaient au rendez-vous, avec une buvette accueillant aussi bien les grands que les petits pour reprendre des forces entre deux animations.



TERANGA GRESIVAUDAN

Le parrainage de l'école primaire de Kagnarou par différentes écoles privés de La Mure (Notre Dame de Saint-Martin d'Uriage, Ecole Primaire Sainte-Thérèse de La Mure, Collège Saint-Joseph de La Mure et Lycée Professionnel Saint-Joseph de La Mure). Récemment une pénurie d'eau a été provoquée par une panne du château d'eau dans le village de Kagnarou. Cela a directement impactée les maisons des habitants, tous les établissements scolaires ainsi que le poste de santé.

Cet incident est remonté à Teranga Grésivaudan par le biais d'un technicien formé au sein du Lycée Technique Agricole Emile Badiane (que la Mairie de Montbonnot accompagne depuis de nombreuses années), qui a bien voulu intervenir sur place pour évaluer de manière concrète les travaux à

Cet événement n'aurait pas pu connaître une telle réussite sans l'implication et l'engagement des nombreux bénévoles, que nous tenons à remercier chaleureusement. Leur disponibilité, leur énergie et leur enthousiasme ont largement contribué à la réussite de cette belle journée. Fort de ce succès, le centre équestre reconduira une initiative similaire avec la Fête du Poney, prévue au cours du deuxième trimestre 2025. Ce sera l'occasion, une nouvelle fois, de faire découvrir ou redécouvrir l'univers équin dans une ambiance chaleureuse et festive.

Nous remercions chaleureusement tous les participants, bénévoles et visiteurs qui ont contribué à la réussite de cette fête et nous espérons vous revoir nombreux lors de nos prochains événements.

 Aurélie Basset

réaliser. Dans un premier temps, suite au bol de riz organisé par les établissements de La Mure précédemment cités (avril 2025) des fonds ont pu être levés, permettant ainsi d'effectuer les travaux de forage nécessaires pour le rétablissement de l'eau potable au sein de l'école primaire. Vous trouverez ci-dessous des photos des travaux effectués (l'école est en fond avec les volets verts).

De nombreux travaux sont encore à prévoir à partir de ce même forage, notamment pour l'acheminement de l'eau jusqu'aux sanitaires, jusqu'à la cantine mais également jusqu'au poste de santé se trouvant à proximité réglementaire. Nous continuerons à vous informer de l'évolution de nos projets à venir.

Michel Coly

 Président Teranga Grésivaudan





ASSOCIATIONS



SOU DES ÉCOLES

Rétrospective de ce début d'année scolaire 2025 :

Nous étions très heureux de vous retrouver lors de notre assemblée générale fin septembre. Nous avons pu rencontrer et accueillir de nouveaux parents dans notre équipe, élire le bureau (cf photo) et voter une dotation par enfant versée à chaque école. Ce moment de convivialité a également permis d'échanger autour de nouveaux projets pour notre association. Tout au long de l'année, vous pouvez nous rejoindre et nous aider à faire vivre le Sou des écoles.

La vente de saumon et truites fumés artisanalement en Chartreuse, ainsi que la vente de chocolats de notre partenaire local l'Atelier Gourmand ont été un franc succès. La livraison s'est faite juste avant les vacances de Noël pour que chaque famille puisse se régaler pendant les fêtes.

La buvette installée à côté du manège était encore au rendez-vous cette année pour vous proposer boissons chaudes et douceurs sucrées. Nouveauté, les élèves de l'école des Chavannes nous ont offert une belle représentation de chants de Noël le vendredi soir.

Enfin, en cette période de fêtes, l'équipe du Sou des écoles est heureuse d'offrir à vos enfants un moment exceptionnel :

- Les classes de maternelles ont assisté à un spectacle à la maison des arts le 16 décembre : "Le Petit Loup de Noël" par les artistes des marionnettes Coconut.
- Les classes élémentaires du Bourg et du Tartaix ont pu participer à des ateliers de construction de Kapla les 5 et 6 décembre derniers grâce à l'intervention du centre Kapla de Lyon au sein même des écoles.

Nous remercions sincèrement la Mairie, les équipes enseignantes, nos intervenants, nos partenaires et tous les membres actifs du Sou pour leur aide précieuse.

C'est grâce à l'implication de chacun d'entre vous que ces moments de joie et de convivialité existent.

Pour que cette année 2026 soit aussi intense et enrichissante que 2025, nous comptons donc sur vous !

 L'équipe du Sou des Écoles



Animation Kapla offerte par le Sou aux enfants d'élémentaire



Spectacle de Noël offert par le Sou aux enfants de maternelle



Bureau du Sou des Écoles 2025-2026



Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux et sur notre site Internet
<https://sites.google.com/view/soudescolesemontbonnot/?pli=1>



ASSOCIATIONS

Le Manège de Noël a fait le plein

Le Manège installé place Robert Schuman du 17 au 21 décembre 2025 a permis aux enfants de la commune de s'amuser à l'approche des fêtes. En effet, une carte de 10 tickets a été distribuée à chaque enfant de 3 à 10 ans, financées par la Mairie. Le manège a été grandement prisé, notamment le week-end (voir photo ci-contre). L'association du Sou des écoles, installée sous tente, a pu proposer un service de restauration cette année encore.



Ludovic Chataing, Service communication



POINT INFO LOUP LYNX

Le chaperon rouge est une catastrophe écologique majeure

Nos contes pour enfants, sur le loup, le petit chaperon rouge, la chèvre de Monsieur Seguin, etc... produisent chez nous, depuis des lustres, une population de traumatisés du loup à vie. Ajouté aux réflexions, style, "Manges ta soupe, sinon le loup viendra te manger", ou cette comptine "Promenons-nous dans les bois, pendant que le loup n'y est pas", toutes ces bêtises, contribuent encore aujourd'hui, surtout chez la génération des parents et grand-parents, à entretenir une peur irraisonnée, intense, toujours bien présente et entretenue dans nos campagnes. C'est une spécialité française, la peur du loup est française, à cause de ces contes absurdes et aussi, il faut le dire à cause de la religion qui a diabolisé le loup.

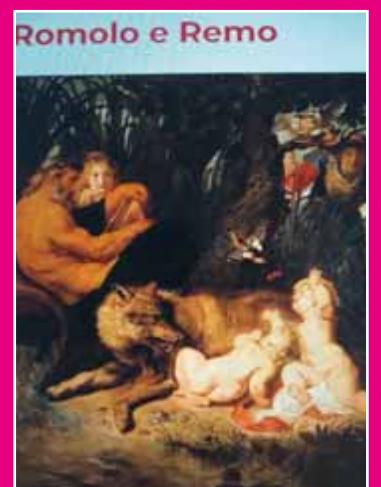
Quand vous pensez que nous avons dans la région, une équipe de hockey sur glace, dont la mascotte est un loup qui brûle, souvenir abominable des "brûleurs de loups" en Dauphiné, qui mettaient le feu au forêts, pour tuer les loups, quelle image que voilà pour le sport et l'écologie de la planète.

C'est tout un ensemble de choses, qui entretiennent une mauvaise image du loup dans notre pays, dans notre région, avec les conséquences dramatiques pour les loups qui sont toujours persécutés, tirés, massacrés.

Notre association se bat aussi pour sortir le loup de cette image désastreuse dans notre pays, et de citer l'exemple de nos voisins italiens, où là, le loup est respecté, protégé par une loi, mis en valeur, par un tout autre conte, qui est celui de Romulus et Remus, les fondateurs de Rome, élevés et nourris par une louve.

Comme quoi, pas besoin d'aller au bout du monde, pour trouver un autre état d'esprit, une autre culture, il y a juste à franchir les Alpes, ce que les loups ont fait en 1992, croyant trouver dans notre pays, un nouveau territoire d'accueil, un territoire de vie, qu'ils ne pouvaient pas imaginer qu'il serait leur cimetière.


Samuel Gentit,
Président de l'association





ASSOCIATIONS

PASTEL EN DAUPHINÉ : UNE PALETTE D'ACTIVITÉS

L'association propose tout au long de l'année une programmation d'ateliers et de stages, pour tous les niveaux.

Les ateliers libres

Chacun travaille sur son projet personnel, l'après-midi, dans une ambiance conviviale propice aux échanges, aux conseils et à l'entraide. Aucune inscription préalable n'est requise, sauf avant les ponts ou les vacances. Ces ateliers sont gratuits pour tout adhérent à jour de sa cotisation.

Les ateliers dirigés

Animés l'après-midi, ils permettent de se perfectionner sur une technique ou d'explorer un thème précis.

**Pas à pas* : Réalisation d'un pastel à partir d'un modèle imposé, guidée étape par étape par l'animateur.

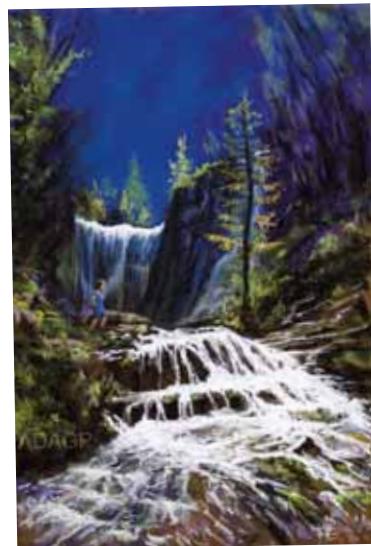
***Thématische* : Crédit personnelle sur un thème donné, avec accompagnement pédagogique tout au long du processus.

****Coaching collectif* (nouveauté) : Analyse critique approfondie d'une œuvre, dans un esprit de partage et de progression. Attention, le nombre de places est limité et l'inscription est obligatoire.

****Cours de dessin* (nouveauté pour 2026) : Parce qu'il est parfois indispensable de connaître les bases et règles du dessin avant de se lancer dans la création d'une œuvre, voire envisager de participer à une exposition, ces cours ouverts aux adhérents auront lieu le vendredi matin.

Les sorties en extérieur

Selon la météo, l'association organise des séances de peinture sur le motif. Lieu, horaires et maintien de la sortie sont précisés aux inscrits. Selon le type d'atelier ou cours, il est demandé une inscription préalable et de régler une contribution financière.



Des stages pour aller plus loin

L'association propose des stages ouverts à tous, payants, pour approfondir ses connaissances et découvrir de nouvelles techniques. Les informations détaillées et les modalités d'inscription sont communiquées en ligne.

La programmation complète de toutes les activités et les liens d'inscription sont disponibles sur le site de l'association : www.pastelendauphine.com

 Carlos Carmona



MONTBONNOT BRIDGE

Outre nos tournois réguliers des lundis et mercredis, grosse activité de notre club durant l'été où quatre tournois ont été organisés les vendredis en montagne : deux à Chamrousse, un au col de Porte et un à Herbeys à la ferme des Charrières. Chacune de ces sorties étant bien évidemment complétée par des activités complémentaires : petites randonnées, concours de pétanque et repas convivial. Les enfants de CE1 – CE2 et CE2 – CM1 de l'École du Bourg ont suivi les séances d'initiation au petit bridge et au mini-bridge, encadrés par des bénévoles du club.

Notre assemblée générale et notre tournoi de rentrée suivis d'un cocktail dinatoire ont réunis plus de 66 personnes le 29 septembre dernier.

Enfin, après avoir fêté l'arrivée du Beaujolais nouveau le 24 novembre et avant de terminer l'année 2025, le traditionnel tournoi des dindes du 15 décembre réunissait 56 joueurs enchantés par le repas festif qui suivait et par une distribution généreuse de nombreux lots pour tous les participants.

Pour plus de renseignements concernant le Bridge à Montbonnot, n'hésitez pas à contacter :
Catherine Fournié au [06 20 11 65 39](tel:0620116539) ou Alain Tosi au [06 10 72 11 78](tel:0610721178)



LE MONDE DES ABEILLES DÉVOILÉ À L'ÉCOLE DES CHAVANNES

Dans la ruche, la maison des abeilles, il y a une seule reine, des papas peu nombreux appelés « faux bourdons » et de très nombreuses abeilles « ouvrières ». La reine, longue, fine, très belle, passe sa vie (3 à 5 ans) à pondre des œufs, des milliers chaque jour (1500 à 2000 par jour au printemps) ! Ne sachant rien faire d'autre, elle est nourrie et nettoyée en permanence par des abeilles servantes. Les mâles, les papas, moins grands que la reine mais beaucoup plus gros, placent des petites graines dans le ventre de la reine qui deviendront des œufs. Très paresseux, ils ne travaillent pas et sont nourris par les ouvrières. Les ouvrières passent leur courte vie, 3 à 4 semaines, dans puis en dehors de la ruche. Elles travaillent sans cesse, successivement nettoyeuse de la ruche, servante de la reine, fabricante de cire pour construire leur logement, gardienne à l'entrée de la ruche, puis butineuse ramenant nectar et pollen. Elles finissent par mourir de fatigue.

Les élèves des quatre classes de moyenne et grande section ont découvert jeudi 9 et lundi 13 octobre ce monde fascinant des abeilles domestiques, qui fabriquent le miel. Une vidéo très ludique a été projetée, et trois apiculteurs d'Adameb ont pu donner leurs explications autour d'ateliers participatifs. Dans ces ateliers, du matériel et des habits adaptés, la ruche et ses contenus, cadre, alvéoles en cire ; la vie de la reine et des ouvrières avec des photos illustrant ponte, naissance, occupations des abeilles. Un petit monde grouillant apparemment désordonné mais en fait très organisé. Puis récompense attendue : la dégustation de tartines de miel produit dans le rucher d'Adameb. Comme chaque année, directrice, maitresses, Atsem et apiculteurs se sont quittés en se promettant de reproduire cette belle expérience.

L'équipe Adameb



LES MUSICIMES À MONTBONNOT

Un festival de musique classique innovant avec des musiciens de la Haute Ecole de Musique de Genève, en partenariat avec Accueil des Villes Françaises (AVF) Meylan-Gresivaudan. Les Musicimes à Salon des arts contemporains : un festival de musique classique innovant avec des musiciens de la Haute Ecole de Musique de Genève, en partenariat avec Accueil des Villes Françaises (AVF) Meylan-Gresivaudan. Durant tout le week-end des 26 au 28 septembre 2025, la Maison des Arts de Montbonnot-Saint-Martin a accueilli un festival de musique de chambre innovant coorganisé par des musiciens de Haute école de musique de Genève et Accueil des Villes Françaises (AVF) Meylan-Gresivaudan. Ce festival à géométrie variable a ainsi permis de présenter plusieurs concerts de types différents dont un donné à la mairie de Biviers le dimanche 28 septembre au matin. À signaler également, la tenue d'une masterclass animée par Katherine Nikitine, professeure de piano au Conservatoire de Genève, un atelier pour enfants à la Médiathèque où comment découvrir la musique classique autrement, une scène ouverte le samedi après-midi, véritable invitation à se produire pour des musiciens professionnels ou amateurs de la région, (parmi eux, des élèves de l'Amzov de Saint-Ismier, un trio jouant sous les couleurs de l'AVF Meylan Grésivaudan...). Le dimanche 28



septembre après-midi, ce fut un véritable feu d'artifice final avec un concert débat sur le thème « Au fait c'est quoi le classique » donné par Katherine Nikitine qui en a profité pour proposer une interprétation magistrale et pleine de virtuosité des 24 études de Chopin opus 10 et opus 25, authentiques travaux d'Hercule qui repoussent les possibilités du piano et explorent les coins du romantisme musical. Un grand bravo à tous les musiciens genevois pour leur parfaite prestation avec une mention spéciale à Eva Viegas (pianiste) et Quentin Chartier (clarinettiste) qui avaient assuré l'organisation de ce festival. Un grand merci au Conseil Départemental Isère et aux Mairies de Biviers et Montbonnot-Saint-Martin pour leur soutien ainsi qu'à l'AVF Meylan Grésivaudan pour sa participation efficace à l'organisation de ce festival d'un type nouveau.

Jean-Michel Dolle

Le saviez-vous ?

La rue Aristide Bergès doit son nom au lien qui a uni la commune avec cet illustre inventeur et industriel de Villard-Bonnot. C'est Aristide Bergès, avec la collaboration de Jean-Baptiste Perrot, maire de Montbonnot-Saint-Martin, qui a lancé le projet d'électrification de la commune et de l'éclairage public, à partir de 1893. Les travaux d'électrification ont perduré jusqu'aux années 1920 et le contrat avec la Compagnie Bergès s'est arrêté en 1928 au profit d'un autre concessionnaire (Morge-Fure&deVizille) qui fournissait l'électricité nuit et jour.



Carte postale de la route nationale 90, avec le tramway en fonction grâce à l'électrification de la commune, dès 1900.



Château de Miribel
38330 Montbonnot-Saint-Martin
Tél. 04 76 90 56 36
mairie@montbonnot.fr
www.montbonnot.fr



IntraMuros